



Réserve Naturelle Nationale
ETANG DES LANDES

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2024



INTRODUCTION

- P. 6 L'ANNÉE 2024 EN QUELQUES LIGNES
P. 8 ÉTAT DE LA **MISE EN ŒUVRE** DU PLAN DE GESTION
P. 9 LES **OBJECTIFS** FIXÉS À L'ÉTANG DES LANDES

P. 11 > 17 **A LES HABITATS AQUATIQUES ET AMPHIBIES**

P. 19 > 23 **B LES ROSELIÈRES**

C LES MILIEUX OUVERTS

D LES MILIEUX FORESTIERS ET LE BOCAGE

P. 25 **E LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE** GLOBALE

P. 35 > 40 **F LA FRÉQUENTATION HARMONIEUSE**
AVEC LE PATRIMOINE

P. 41 > 44 **G LA BONNE INTÉGRATION** DE LA RÉSERVE
DANS SON **SOCIO-ÉCOSYSTÈME**

P. 45 > 48 **H LA DIMENSION D'ESPACE**
DE RÉCONCILIATION **HOMME/NATURE**

I LA RÉSERVE ACTEUR MAJEUR
DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

P. 49 > 53 **J LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN**

P. 54 et 55 ET **POUR 2025**, QUEL EST LE PROGRAMME ?
P. 56 et 57 LE **BUDGET PRÉVISIONNEL** POUR L'ANNÉE 2025

P. 59 > 63 **ANNEXES**

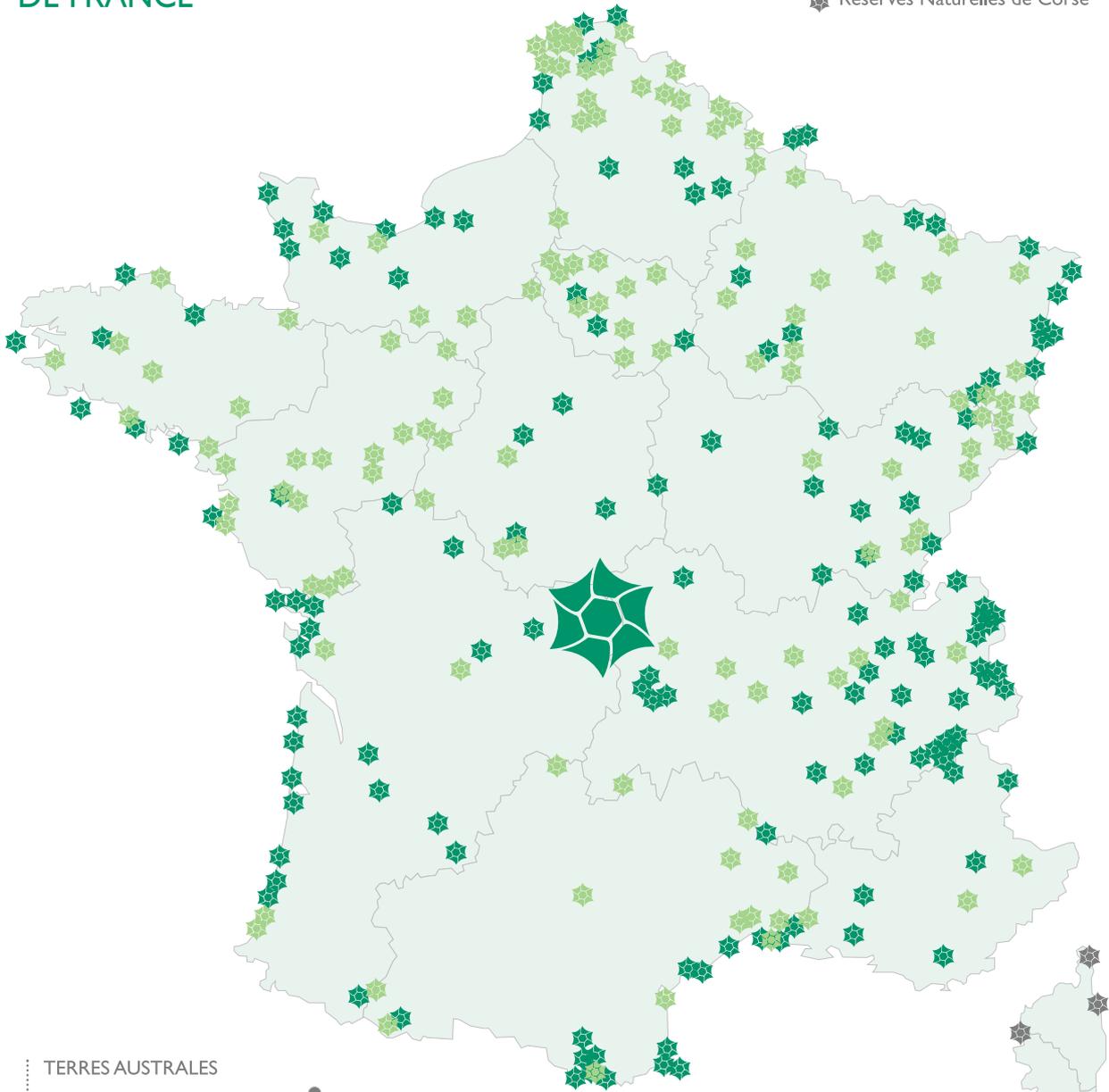
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024 DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE ÉTANG DES LANDES

Rédaction CD23 : Sébastien BUR / Sandra THORNER / Louis BOULESTEIX / Lola RIETSCH - Cartographie : Sébastien BUR
- Conception graphique : Lydie VIALATOU - Impression : Reprographie

Ce document peut être référencé comme suit :

Conseil départemental de la Creuse, 2025. Rapport d'activités de la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang des Landes. 2024. Conseil départemental de la Creuse / Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine. 64 p. + annexes

-  Réserves Naturelles Nationales
-  Réserves Naturelles Régionales
-  Réserves Naturelles de Corse



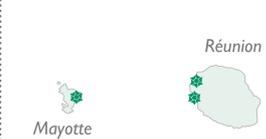
TERRES AUSTRALES



FAÇADE OCÉAN ATLANTIQUE



FAÇADE OCÉAN INDIEN





Réserve Naturelle Nationale ETANG DES LANDES



SENTIERS ET AFFÛTS

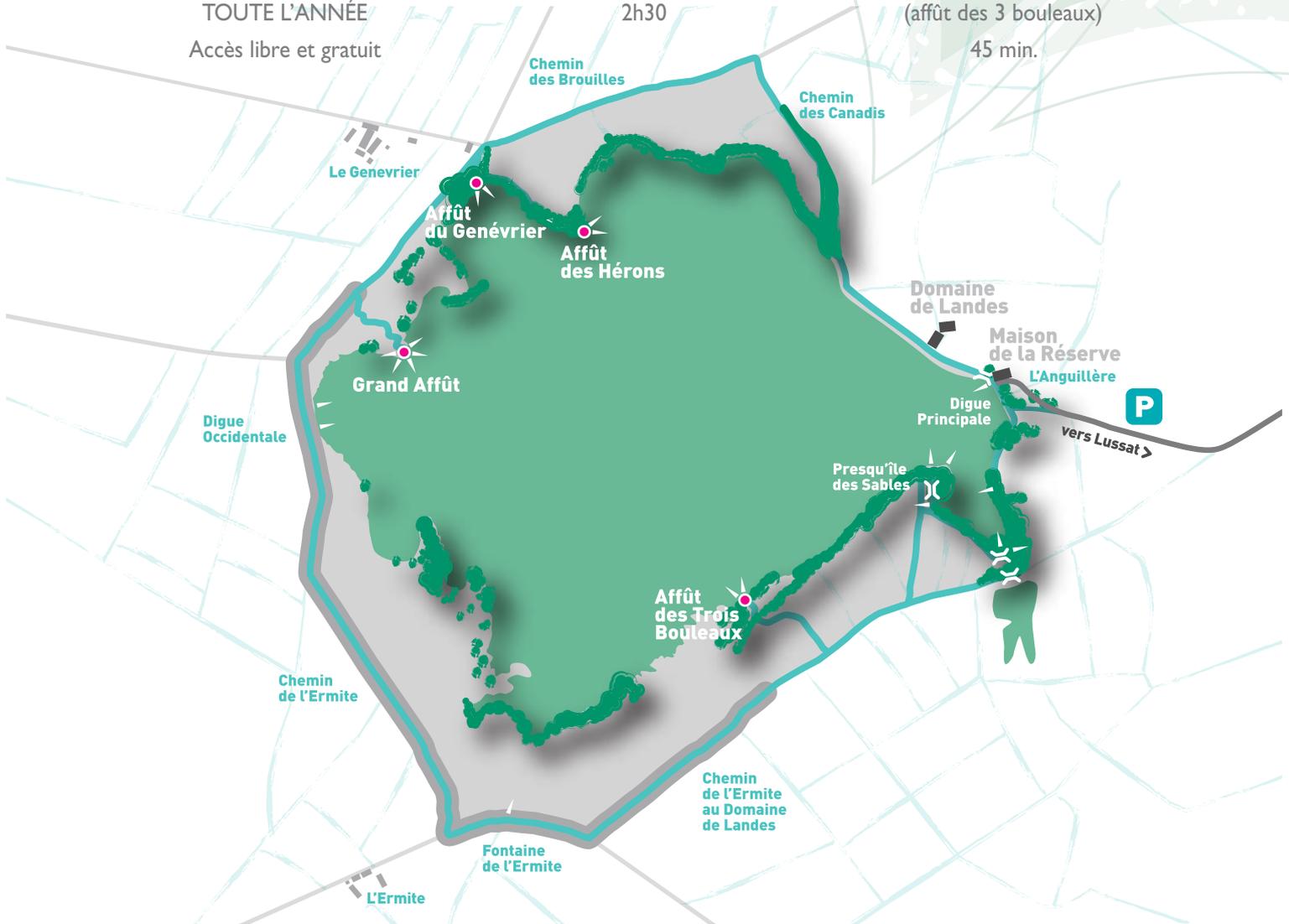
OUVERTS
TOUTE L'ANNÉE
Accès libre et gratuit

ITINÉRAIRE LONG :

7 km - 4 affûts
2h30

ITINÉRAIRE COURT :

2 km - 1 affût
(affût des 3 bouleaux)
45 min.



AIDEZ-NOUS À PROTÉGER LA NATURE, RESPECTEZ LA RÉGLEMENTATION

Au cours de votre visite, adoptez un comportement discret et respectueux du site et de ses habitants. C'est en ne les dérangeant pas qu'ils vous permettront de découvrir, avec un peu de patience et d'observation, la complexité et la beauté de leurs vies. Jusqu'à l'émotion.



INTERDICTION DE QUITTER
LES SENTIERS



BAIGNADE INTERDITE



CAMPING INTERDIT



CUEILLETTE DE FLEURS
INTERDITE



FEU INTERDIT



INTERDIT À TOUTE NAVIGATION



CHIEN ADMIS EN LAISSE



CHASSE
INTERDITE



PÊCHE
RÉGLEMENTÉE



L'ANNÉE 2024 EN QUELQUES LIGNES

Déjà 20 ans ! Le 23 décembre 2024, la Réserve Naturelle de l'Étang des Landes a fêté son 20^{ème} anniversaire. Encore une fois, l'année a été riche et intense. Avec l'arrivée de trois nouveaux agents, l'équipe de la Réserve est à présent au complet et en capacité d'assurer une mise en œuvre ambitieuse du plan de gestion 2020-2027 en cours de validité. Le lancement de l'étude "phosphore" avec l'Université de Limoges ou encore le renouvellement de l'espace scénographique de la Maison de la Réserve sont deux projets structurants permis par d'importantes subventions au titre du Fonds Vert. La reprise du baguage des oiseaux migrateurs ou la lutte pour le moment efficace contre l'invasion biologique par la Jussie à grandes fleurs sont des exemples d'actions marquantes cette année. La vidange totale et la pêche de l'étang en sont un autre. Et si la saison de pâturage n'a pas apporté les résultats escomptés, compliquée par une météo particulièrement maussade tout au long de l'année, elle a permis d'expérimenter des situations inhabituelles et de dégager des solutions pour l'avenir. Ce rapport d'activités propose une synthèse des principaux faits marquants pour l'année 2024.

LE GESTIONNAIRE

Désigné en 2005, le gestionnaire de la Réserve Naturelle est le Conseil Départemental de la Creuse. Il a pour missions la conservation du patrimoine naturel, la réalisation de suivis scientifiques, la surveillance du site ou encore l'accueil et la sensibilisation de tous publics. Il réalise un Plan de gestion qui comprend un diagnostic écologique et planifie l'ensemble des interventions à mener sur le site.

L'ÉTAT

C'est l'autorité de classement et de suivi de la bonne gestion de la Réserve Naturelle. L'Etat aide le Département à réaliser ses missions au travers notamment d'une dotation annuelle de fonctionnement.



LE COMITÉ CONSULTATIF

Présidé par le Préfet ou son représentant, il réunit au moins une fois par an plus d'une trentaine de membres venus de tous les horizons : représentants des administrations, des collectivités territoriales, des propriétaires et usagers, des chasseurs, des pêcheurs, des agriculteurs, des associations de protection de l'environnement ou encore des personnalités scientifiques qualifiées. Il participe à la vie de la Réserve et examine les rapports d'activités annuels ou les orientations à venir.



LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Ce rôle est assuré par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Nouvelle-Aquitaine (CSRPN-NA) qui se compose de plus d'une quarantaine de personnalités scientifiques aux compétences pluridisciplinaires. Il se prononce par exemple sur les projets de Plan de gestion de la Réserve et peut être sollicité en appui au gestionnaire pour toute question à caractère scientifique.



LA RÉSERVE NATURELLE DE L'ÉTANG DES LANDES

Décret de création n°2004-1480 du 23 décembre 2004.



ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DE GESTION

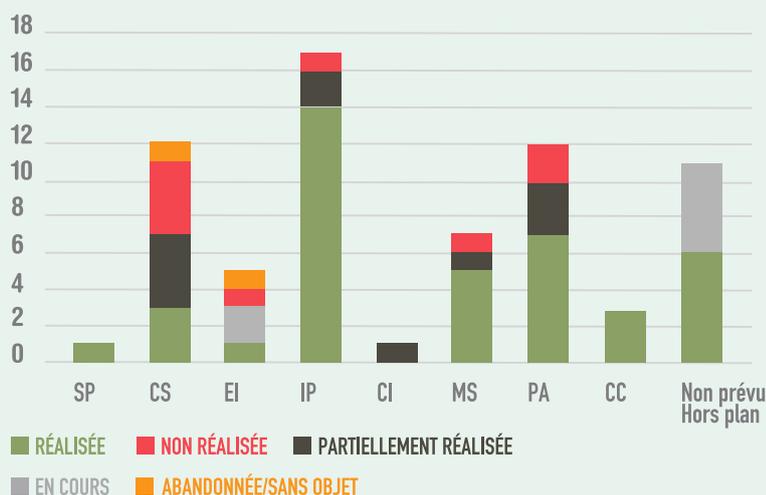
L'année 2024 a vu une mise en œuvre relativement satisfaisante du plan de gestion 2020-2027 puisque 74,1% des 58 opérations prévues ont été réalisées ou partiellement réalisées. Environ 19% des opérations n'ont pas été réalisées et la moitié concernent la mise en œuvre de suivis scientifiques. Ceci s'explique notamment par l'absence de moyens humains dédiés une partie de l'année. Dans un contexte humain et budgétaire contraint, la priorité a été donnée aux opérations de gestion et de préservation du patrimoine (14 opérations réalisées sur les 17 prévues). À ce bilan s'ajoutent 11 opérations réalisées ou partiellement réalisées qui n'étaient pas prévues au plan ou étaient reportées des années précédentes. Parmi elles, le lancement de l'étude "phosphore" avec l'Université de Limoges et la réalisation de l'étude de programmation concernant le renouvellement de l'espace scénographique de la Maison de la Réserve sont deux opérations particulièrement structurantes, permises par d'importantes subventions au titre du Fonds Vert.



Et pour 2020-2027

Les objectifs opérationnels du Plan de gestion sont au nombre de 33, déclinés en 104 opérations qui reprennent les 9 ITEMS communs à l'ensemble des Réserves Naturelles Françaises.

ÉTAT DE RÉALISATION DU PLAN DE GESTION - 2024



- SP > Surveillance du territoire et police de l'environnement
- CS > Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel
- EI > Prestations de conseil, études et ingénierie
- IP > Interventions sur le patrimoine naturel
- CI > Création et maintenance d'infrastructures d'accueil
- MS > Management et soutien
- PR > Participation à la recherche
- PA > Prestations d'accueil et animations
- CC > Création de supports de communication et de pédagogie

LES **OBJECTIFS** FIXÉS À L'ÉTANG DES LANDES

LE PLAN DE GESTION 2020-2027 ACTUELLEMENT EN VIGUEUR ET APPROUVÉ PAR L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2021-03-17-00002 DU 17 MARS 2021, FORMALISE **LES ENJEUX** ET **LES OBJECTIFS** À LONG TERME À ATTEINDRE SUR LA RÉSERVE NATURELLE. ILS SONT AU NOMBRE DE 9 :

A LES
HABITATS
AQUATIQUES
ET AMPHIBIES

F LA FRÉQUEN-
TATION
HARMONIEUSE
AVEC
LE PATRIMOINE

B LES
ROSELIÈRES

G LA BONNE
INTÉGRATION
DE LA RÉSERVE
DANS SON
SOCIO-
ÉCOSYSTÈME

C LES MILIEUX
OUVERTS

H LA DIMENSION
D'ESPACE DE
RÉCONCILIATION
HOMME/NATURE

D LES MILIEUX
FORESTIERS ET
LE BOCAGE

I LA RÉSERVE,
ACTEUR
MAJEUR DE
L'ÉDUCATION
À L'ENVIRON-
NEMENT

E LA DIVERSITÉ
BIOLOGIQUE
GLOBALE

J LA MISE
EN ŒUVRE
DU PLAN



LE
FLE
CO
W
R
M
O

A

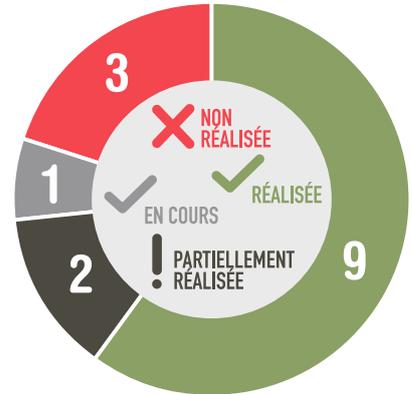


**LES HABITATS
AQUATIQUES ET
AMPHIBIES**



MAINTENIR LA DIVERSITÉ DES HABITATS AQUATIQUES ET AMPHIBIES DE LA RÉSERVE NATURELLE ET VISER LEUR BON ÉTAT DE CONSERVATION (OBJECTIF A)

ETAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS DU PLAN



CS 01	Suivre la qualité physico-chimique de l'eau et les concentrations en cyanobactéries	PROCÉDURE MARCHÉS PUBLICS	✗
CS 03	Suivre en continu les fluctuations de l'étang	PROBLÈMES TECHNIQUES	✗
CS 04	Suivre les paramètres météorologiques de base sur le site		✓
CS 05	Mettre en place un suivi thermique du plan d'eau		✓
CS 06	Mettre en place un suivi des végétations aquatiques et amphibiens (milieux et espèces)		!
EI 01	Favoriser l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de vidange coordonné		✓
IP 01	Contrôler annuellement le cheptel piscicole et réduire la charge piscicole		✓
IP 02	Vidanger et pêcher l'étang		✓
IP 03	Entretien de la poêle centrale		✗
IP 04	Réguler le Poisson-chat		✓
IP 05	Mettre en place et entretenir des grilles réglementaires sur le ruisseau de l'Ermitage		✓
IP 07	Veiller au bon état des ouvrages et tenir un registre de sécurité		!
IP 08	Gérer les fluctuations de l'étang à l'aide du moine		✓
NON PRÉVU	Réaliser un projet de recherche sur la mobilité du phosphore dans l'étang		✓
NON PRÉVU	Réaliser la bathymétrie des sédiments de l'étang		✓



Vidange et pêches de l'étang des Landes, nécessaires mais incertaines jusqu'à la fin

La vidange et la pêche de l'étang des Landes comptent parmi les opérations majeures prévues par les plans de gestion successifs du site. Essentielles, elles visent plusieurs objectifs : favoriser les herbiers aquatiques qui constituent l'une des richesses exceptionnelles de la Réserve (et favoriser en cascade la présence de nombreux oiseaux et invertébrés aquatiques par exemple) par de courts assecs, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la biomasse piscicole mais aussi contenir le développement d'espèces exotiques au premier rang desquelles le Poisson-chat par des rééquilibrages réguliers du cheptel. Ces opérations, en apparence classique en Limousin, présentent pourtant de réelles difficultés en raison notamment de la taille de l'étang et de son caractère plat qui le rendent très difficile à vider. Le changement climatique, dont les effets sur le temps court sont imprévisibles, ajoute également de l'incertitude aux périodes de remplissage en raison des risques de sécheresses prolongées consécutives aux vidanges.

En 2024, malgré des conditions climatiques défavorables en raison de l'importance des précipitations, la vidange totale de l'étang a pu avoir lieu du 3 octobre au 9 novembre et la 1^{ère} pêche au filet réalisée le 1^{er} octobre. Elle a été plus longue que prévu du fait de l'importance des débits entrants et même d'une remontée brutale du niveau de l'étang provoquée par un épisode pluvieux intense survenu le 17 octobre. Réalisées par l'équipe de la Réserve avec l'appui de Nicolas BOISSIER (pisciculture Les étangs creusois qui rachète le poisson commercialisable), vidange et pêche se sont malgré tout bien passées. Depuis l'assec estival de 2019, l'étang n'avait pu être vidé intégralement et seules des pêches partielles avaient pu être mises en œuvre. Pour autant, les résultats de la pêche de 2025 sont intéressants, même si le tonnage global est en forte baisse. La prédation par les oiseaux étant probablement similaire aux années précédentes, cette baisse est vraisemblablement à mettre en lien avec une proportion trop importante de carnassiers et des prélèvements de gardons, rotengles et tanches trop élevés en 2022 et 2023 lors des pêches de contrôle réalisées à l'automne. En revanche, le bilan concernant le Poisson-chat et la Perche-soleil constitue un succès indéniable, résultat de 20 années de gestion engagée.





A l'Ermite, l'une des quatre sondes radar installées cette année pour suivre les hauteurs d'eau en entrée et en sortie de l'étang © L. Boulesteix/CD23



Enfin pour la seconde fois consécutive, les perchettes non commercialisées ont été cédées gracieusement par le Département à la Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de la Creuse.

La pelle de vidange est restée ouverte jusqu'au 18 novembre pour permettre la réalisation de la carte de l'épaisseur des sédiments de l'étang. Elle a ensuite été refermée en maintenant un débit réservé à l'aval. La reprise des écoulements au niveau du déversoir de crue a eu lieu le 23 décembre : le remplissage a donc été total et relativement rapide cette année.

La pêche 2024 en chiffres

Étiquettes de lignes	Poids total (en kg)
Tanche	2108
Gardon/Rotengle	1907
Brochet	1093
Perche fluviatile	428,5 dont 410 kilos cédés à la FDPMA23
Perche-soleil	54,5 (destruction)
Able de Heckel	10
Poisson-chat	2,8 (destruction)
Black-bass	4
Sandre	1
Bouvière	0,1
Ecrevisse de Californie	Quelques kilos (destruction)
Grémille	Quelques kilos
Ecrevisse à pattes grêles	2 individus (nouvelle espèce)
TOTAL GÉNÉRAL	5 608,9

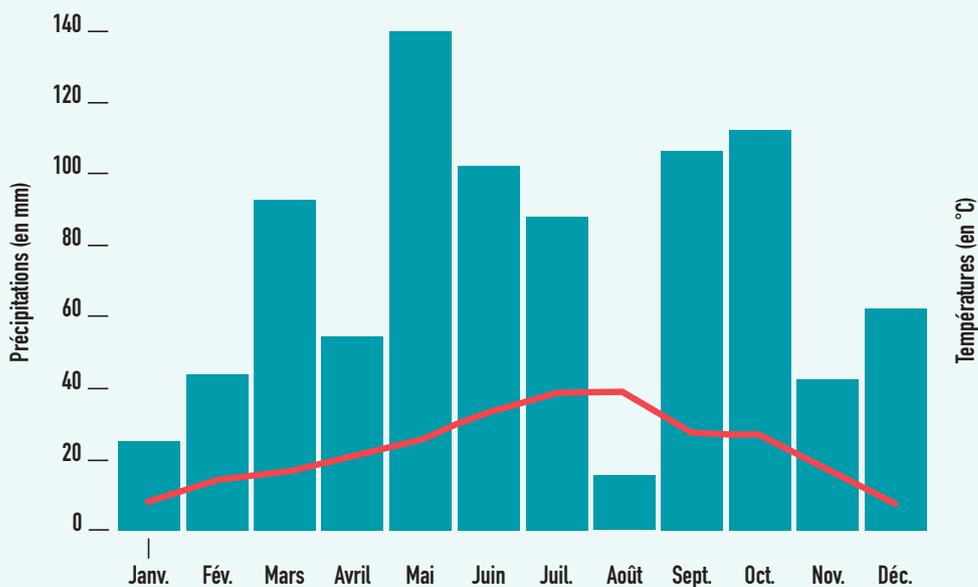
Des suivis du milieu physique opérationnels, d'autres suspendus en attente de reprise

Si l'année 2024 a vu la poursuite ou la mise en œuvre de nouveaux suivis du milieu physique indispensables à une compréhension minimale de l'influence des paramètres abiotiques sur le patrimoine naturel de la Réserve, d'autres ont été suspendus en raison notamment de problématiques matériels dont le règlement est en cours.

Une année 2024 particulièrement arrosée

La station météo déployée en 2023 dans les landes de l'Ermite est aujourd'hui parfaitement opérationnelle. Comme l'illustre la Figure 1, l'année 2024 s'est caractérisée notamment par un cumul de précipitations important totalisant 883 mm et des cumuls relevés supérieurs à 100 mm pour les mois de mai, juin, septembre et octobre. Ces fortes précipitations d'automne ont d'ailleurs rendu la vidange de l'étang incertaine.

FIG. 1 : RNN de l'Étang des Landes (23) - 2024



Un nouveau suivi des débits entrants et sortants

Dans le cadre du lancement de l'étude concernant la mobilité du phosphore dans l'étang des Landes avec l'Université de Limoges, un nouveau suivi d'importance a été mis en place : le suivi des débits entrants et sortants sur les principaux tributaires et émissaires de la Réserve. Le choix s'est porté sur des sondes radars permettant de mesurer précisément et en continu des hauteurs d'eau. A l'aide de courbes de tarage réalisées par le personnel de l'Université de Limoges, ces hauteurs d'eau peuvent être mises en relation avec des débits. Quatre sondes ont été installées pour le suivi des hauteurs d'eau au niveau du tributaire de l'Ermitte, du tributaire de la Grande-Chaume, de l'émissaire du ruisseau aval de l'étang des Landes et du second déversoir de crue de l'étang.

Les sondes ont été disposées au niveau d'ouvrages calibrés adaptés de l'existant (seuils allongés et/ou grilles déplacées). Avec l'accord de la commune de Lussat, la rénovation d'un seuil au niveau du pont de l'Ermitte aura fait l'objet d'une déclaration préalable de travaux au titre des articles L.214-1 à 6 du Code de l'Environnement ayant reçu un avis favorable du service instructeur le 18 mai. Les travaux ont été réalisés en septembre à l'occasion d'un court épisode de rupture d'écoulement. À l'heure actuelle, la difficulté majeure est liée

à la topographie très plate des zones de suivi qui génère une grande incertitude dans les estimations de débits. En effet, les hauteurs d'eau ne sont pas influencées que par les débits mais également par la hauteur de l'étang ou encore le niveau de colmatage de la grille amont qui barre le ruisseau de l'Ermitte.

Une accumulation de difficultés et la mise en pause d'autres suivis

D'autres suivis du milieu physique ont été suspendus temporairement et seront réactivés en 2025 : il s'agit du suivi automatique des fluctuations de l'étang et du suivi thermique de certaines mares de la Réserve. Dans les deux cas, une surconsommation de batterie liée à une défaillance du matériel ne permettait pas d'avoir des séries continues de données. De nouveaux équipements sont en cours d'acquisition et seront déployés au 1^{er} trimestre 2025.

Le suivi de la qualité physico-chimique de l'étang initié en 2011 a également été suspendu mais cette fois pour des raisons administratives. En effet, à la suite du regroupement du Laboratoire Départemental d'Analyses de la Creuse avec 9 autres laboratoires départementaux au sein du Groupement d'Intérêt Public TERANA, une procédure de marché public a dû être mise en œuvre. Le marché correspondant a été attribué dans le courant de l'été à TERANA et le suivi reprendra au début de l'année 2025.



La vidange totale, une opportunité pour réaliser une bathymétrie actualisée des sédiments

En 2023, l'actualisation de la bathymétrie de l'étang comprenant une cartographie de l'épaisseur des sédiments avait été réalisée par le GIP TERANA à l'aide d'un échosondeur. Les résultats ne semblaient pas correspondre aux connaissances empiriques de l'équipe accumulées ces dernières années. Avec l'assec de l'étang lié à sa vidange, cette opportunité a été saisie pour réaliser une nouvelle cartographie de l'épaisseur des sédiments mais cette fois manuellement (mesure de l'épaisseur à l'aide d'un mètre) selon un échantillonnage aléatoire systématique. En raison des difficultés à détecter l'interface sédiments/argiles, une perche graduée classique n'a pu être utilisée. L'interface a donc été détectée à la main. 530 points de relevé ont été réalisés et les épaisseurs de sédiments mesurées variaient de 0 cm sur de larges zones, notamment des berges soumises à un marnage régulier, à plus de 60 cm au niveau du chenal central à proximité immédiate du moine.

Ces résultats permettent d'appréhender globalement les zones d'accumulation principales et les épaisseurs en jeu mais plusieurs éléments génèrent de l'imprécision et doivent être pris en compte pour des calculs de stock de phosphore par exemple :

- Des différences de ressuyage du sédiment (fonction de la date d'exondation au cours de la vidange) qui joue sur les épaisseurs cartographiées ;
- La présence irrégulière de galettes de sédiments indurées à la suite de l'assec estival de 2019 et dont les caractéristiques physico-chimiques vont être différentes des sédiments plus fluides accumulés depuis ;
- La difficulté à trouver la profondeur exacte de l'interface sédiments/substrat.

Quoiqu'il en soit, la répartition globale des sédiments ne correspond pas aux résultats obtenus à l'aide d'un échosondeur. Compte tenu de la variabilité du substrat (sable, rhyolite, argiles) et de l'hétérogénéité du sédiment (présence de galettes indurées ou non), une calibration sur le terrain est impossible et de fait, les résultats sont imprécis.

Epaisseur mesurée des sédiments à l'autom





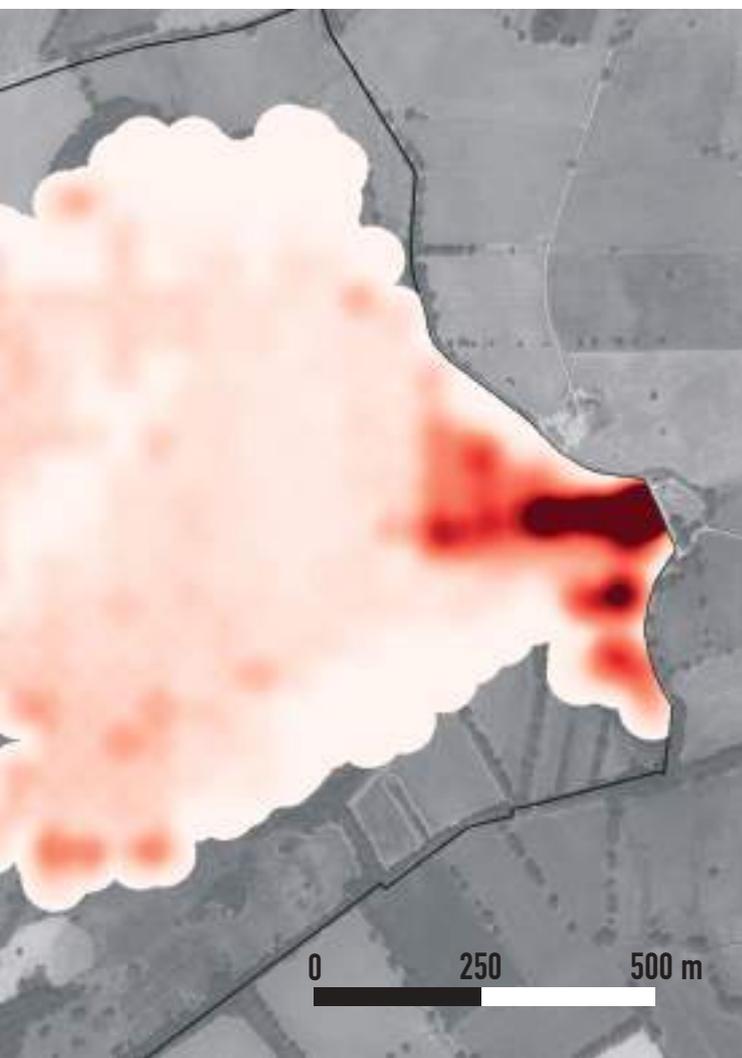
L'étude "Phosphore" a démarré

Après une phase de montage et l'obtention d'une importante subvention de l'État au titre du Fonds Vert (80% du montant HT de l'opération), l'étude portant sur la mobilité du phosphore à l'étang des Landes, portée par le Département et l'Université de Limoges (laboratoire E2LIM) a démarré. Pour agir sur le processus d'eutrophisation de l'étang, des connaissances concernant les flux et la dynamique du phosphore sont nécessaires. Afin d'évaluer l'impact du marnage ou des vidanges sur la qualité de l'eau de l'étang, le rôle des sédiments ou encore celui du bassin-versant, cette étude va s'in-

téresser au bilan quantitatif du phosphore, à l'étude de la colonne d'eau ou encore à l'impact des cycles de marnage et de vidange sur les sédiments.

En 2024 le site a été équipé avec des sondes radar, des préleveurs automatiques et des sondes multi-paramètres pour préciser les débits entrants et sortants ainsi que la qualité de l'eau des tributaires, émissaires et de l'étang. Les mesures ont débuté quelques jours après l'organisation d'une visioconférence de lancement ayant réuni une vingtaine de partenaires et structures intéressés.

ne 2024 dans l'étang



En BREF

OUVRAGES HYDRAULIQUES :

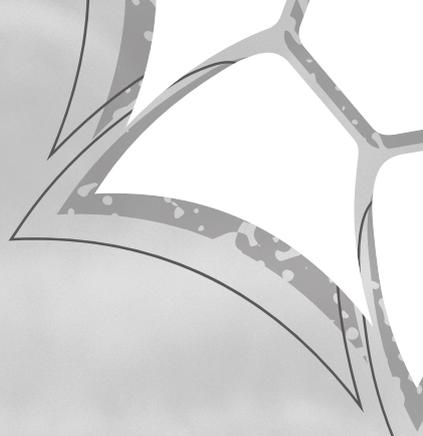
- nettoyage régulier des grilles amont/aval ;
- surveillance générale, découverte de quelques fuites "sans gravité" à la jonction des modules constituant le moine.

NOUVEAU BASSIN NATUREL DE STOCKAGE DU POISSON :

- baisse du niveau d'eau rapide en l'absence de précipitations, une tranchée d'argile sur la partie aval est à envisager.



S
L
E
C
L
B
C
D



B

LES
ROSELIÈRES

C

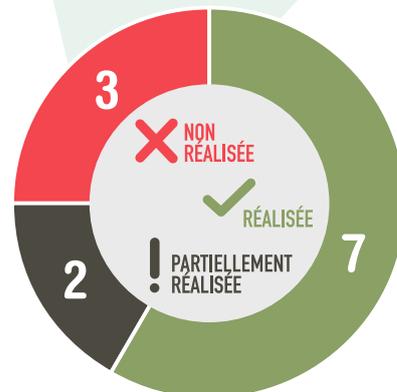
LES MILIEUX
OUVERTS

D

LES MILIEUX
FORESTIERS ET
LE BOCAGE

BCD

ETAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS DU PLAN



CS 03	Suivre en continu les fluctuations de l'étang	PROBLÈMES TECHNIQUES	✗
CS 07	Mettre en place un suivi des végétations palustres		✗
CS 08	Poursuivre et compléter le suivi des végétations ouvertes de la Réserve		✗
EI 01	Favoriser l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de vidange coordonné sur le site Natura 2000 « Bassin de Gouzon/Etang des Landes »		✓
EI 09	Maintenir des partenariats agricoles pour l'entretien des milieux ouverts de la Réserve		✓
IP 07	Veiller au bon état des ouvrages et tenir un registre de sécurité		!
IP 08	Gérer les fluctuations de l'étang à l'aide du moine		✓
IP 09	Essoucher/débroussailler les ligneux colonisant les ceintures de végétations palustres		!
IP 10	Entretien par pâturage extensif landes et milieux hygrophiles ouverts		✓
IP 11	Entretien par fauche tardive annuelle au moins 10 hectares de milieux hygrophiles à mésohygrophiles		✓
IP 12	Poursuivre la non-intervention sur 9 hectares de milieux forestiers au sein de la Réserve		✓
IP 13	Entretien le maillage bocager de la Réserve		✓

AUGMENTER ET MAINTENIR LA DIVERSITÉ DES ROSELIÈRES ET DES ZONES HUMIDES OUVERTES RIVERAINES DE L'ÉTANG (OBJECTIF B ET OBJECTIF C), FAVORISER UNE NATURALITÉ OPTIMALE DES ÎLOTS FORESTIERS ET MAINTENIR LE MAILLAGE BOCAGER (OBJECTIF D)

Une saison de pâturage particulièrement difficile

La saison de pâturage 2024 a été marquée par de nombreuses difficultés. Si certaines, générales, semblent avoir touché de nombreux éleveurs, d'autres étaient plus spécifiques au site et à la conduite du troupeau. Pour autant, cette année difficile dans le cadre d'un partenariat franc et constructif entre Nicolas Melin, éleveur, et le Conseil départemental de la Creuse, a permis d'envisager des solutions à activer à l'avenir en cas de difficultés.

En synthèse, dans un contexte météo très arrosé et plutôt frais, le troupeau a rencontré plusieurs problèmes :

- **Surmortalité des agneaux** (l'âge est-il un facteur explicatif pertinent ?) ;
- **Surmortalité des brebis** en fin de saison (FCO) ;
- **Beaucoup de boiterie** ;
- **Des problèmes sanitaires** (ténia, tiques, petite douve).

De nombreuses hypothèses ont été formulées en réunion mais le retour objectif sur le déroulement de la saison qui est repris sur la frise chronologique ci-contre a permis d'en écarter beaucoup. La météo semble être le facteur "supra" ayant provoqué ou aggravé tous les problèmes.





Malgré tout, deux éléments positifs se dégagent et il sera important de capitaliser également sur ces aspects :

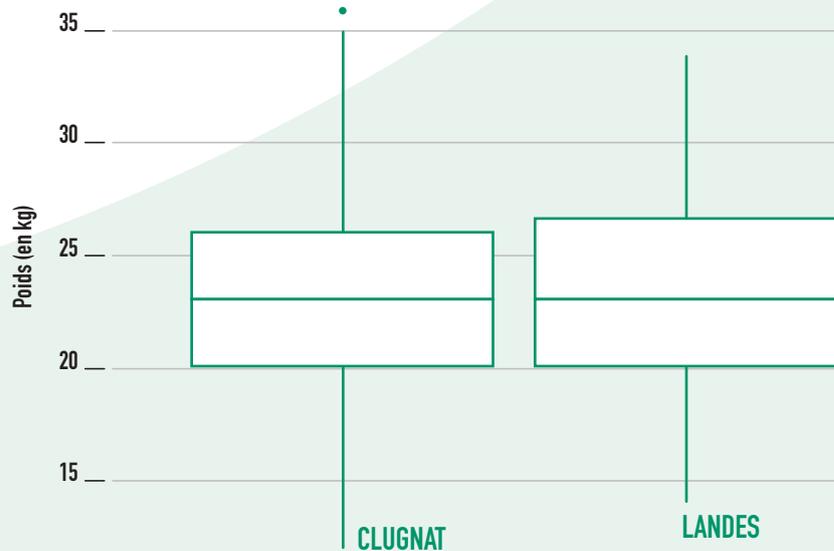
> en phase d'entretien courant, un troupeau d'une centaine de brebis et autant d'agneaux semble pertinent à l'étang des Landes ;

> une fois l'épisode de surmortalité passé, les agneaux en estive à Clugnat et à l'étang des Landes ont montré des poids identiques en moyenne avant abattage comme en témoigne la Figure 2 basée sur la pesée de l'ensemble des agneaux. Les agneaux pesaient en moyenne $23,1 \text{ kg} \pm 4,55$ à Clugnat et $23,3 \text{ kg} \pm 4,64$ à l'Etang des Landes.

La saison de pâturage 2024 en quelques chiffres

- Dates d'arrivée et de départ : 24 avril et 30 octobre
- Effectif maximum en début de saison : 84 brebis, 109 agneaux
- Surface pâturée : > à 25 hectares

FIG. 2 : Poids des agneaux avant abattage en fonction du lieu d'estive - 2024



Très rapidement, les agneaux semblent s'adapter à la ressource alimentaire disponible dans les landes humides.
© L. Boulesteix/CD23



Vue panoramique des landes de l'Ermité
après de nombreuses interventions de réouverture.
© L. Boulesteix/CD23

Pistes et ajustements pour l'avenir

"Faire face aux situations difficiles"

- Décaler l'arrivée du troupeau en fonction de la météo et éviter les trop jeunes agneaux ;
- Les mauvaises années, n'amener qu'un lot en début de saison et le second seulement en juin (brebis en lutte) ;
- Complémenter le troupeau, pour stimuler l'appétit des animaux ;
- Terminer plus tôt la saison en cas de surmortalité par la FCO ;
- Augmenter les suivis (part immunisée du troupeau à la FCO, suivi copro 1/mois, systématiser les autopsies et reprendre le suivi plasmatique).



Interventions en bref

- Elagage des chênes sur l'ensemble des sentiers périphériques
- Gyrobroyage d'ourlets à fougère dans les landes de la Grande-Chaume
- Fauche des abords de l'ensemble des mares de la Réserve
- Maintien de 9 ha d'îlots de vieillissement
- Fauche et gyrobroyage par des agriculteurs de plus de 15 ha de parcelles départementales engagées en MAEC

La reprise de nombreux travaux de réouverture mécanisés

Malgré l'augmentation progressive des pressions de pâturage ces dernières années, la dynamique d'embroussaillage globale des parcelles restaurées au début des années 2010 a conduit le Département à remettre cette problématique au cœur de ses actions de gestion sur cette deuxième partie du plan de gestion qui s'arrêtera en 2027. De nombreuses interventions ont dès à présent été menées dans les landes de l'Ermité à l'automne pour préparer le retour des brebis au printemps.

Changement de mode opératoire pour la sauvegarde du Damier de la Succise

Comme chaque année, un ourlet à Succise qui accueille au Genévrier la majeure partie des populations connues de Damier de la Succise de la Réserve a fait l'objet d'interventions de contrôle des ronces et ligneux. Un plan d'intervention pluriannuel a été mis en place : un tiers environ de cette bande d'ourlet a fait l'objet de trois interventions de fauche durant l'année (printemps, été, automne) afin de contrôler durablement sa fermeture. Chaque année, un tiers de la zone sera gérée de cette manière en rotation afin de laisser les deux années suivantes le temps à la Succise de s'exprimer et au Damier d'utiliser sa plante-hôte.

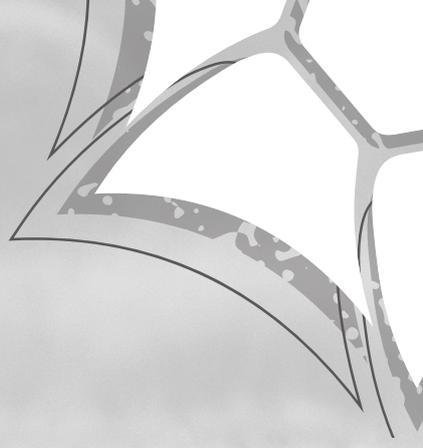


LE
TIF
C
WE
R
m
O

E



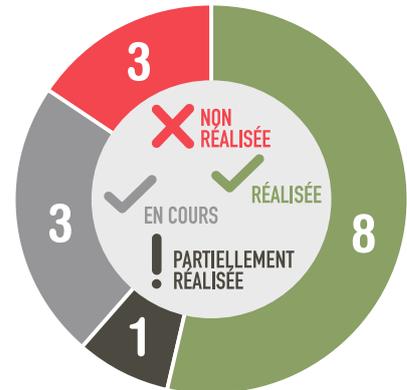
**LA DIVERSITÉ
BIOLOGIQUE
GLOBALE**





AUGMENTER LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE GLOBALE DE LA RÉSERVE ET FAVORISER LE BON ÉTAT DE CONSERVATION DES ESPÈCES À ENJEU (OBJECTIF E)

ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS DU PLAN



CS 09	Suivre la flore patrimoniale	NON PRÉVU 2024 (REPORT DE 2023)	✓
CS 10	Suivre l'avifaune nicheuse patrimoniale		!
CS 11	Réaliser le comptage bihebdomadaire des oiseaux d'eau au sens large		✗
CS 12	Poursuite du programme de baguage des oiseaux migrateurs		✓
CS 13	Suivre les peuplements batrachologique et odonatologique de la Réserve Naturelle		✗
CS 14	Actualiser et compléter l'inventaire des coléoptères aquatiques de la Réserve	NON PRÉVU 2024	✓
CS 16	Préciser la répartition des invertébrés prioritaires		✗
EI 10	Réaliser une étude démographique du Triton crêté		✓
IP 15	Réguler le Ragondin et le Rat musqué		✓
IP 16	Prévenir les invasions biologiques et intervenir sans délai le cas échéant		✓
IP 17	Créer de nouvelles mares et entretenir le réseau existant.		✓
NON PRÉVU	Hors plan "Vigie Chiro"		✓
NON PRÉVU	Hors plan Inventaire Lépid		✓
NON PRÉVU	Inventaire des coléoptères saproxyliques		✓
NON PRÉVU	Editer un catalogue des végétations de la Réserve		✓



Echelle : 1 mm

Pityophagus quercus. © Romain Chambord/SEL

Vers une meilleure connaissance des coléoptères saproxyliques de la Réserve

Malgré leur intérêt et en raison de leur difficulté d'échantillonnage et de détermination, les coléoptères restent un groupe taxonomique mal connu à l'étang des Landes et si des efforts d'inventaire sont faits depuis plusieurs années en faveur des coléoptères aquatiques, les coléoptères saproxyliques sont bien plus mal connus sur le site. C'est pourquoi à la demande du Département, la Société Entomologique du Limousin (SEL) a démarré cette année une étude de trois ans pour améliorer significativement le niveau de connaissances de ce groupe d'insectes.

L'échantillonnage a été réalisé à l'aide de 8 pièges d'interception répartis dans différents secteurs favorables de la Réserve de mai à juillet. Tous les spécimens récoltés ont été déterminés en laboratoire sous loupe binoculaire.

Pour cette première saison, 168 espèces ont pu être observées dont 146 espèces nouvelles pour la Réserve. S'appuyant sur différents outils de bio-évaluation, la SEL a mis en évidence la présence de 19 espèces d'intérêt patrimonial dont deux relèvent de la directive "Habitats, Faune, Flore" et une bénéficie d'une protection nationale. Si le niveau de connaissance a pu sérieusement progresser, celle-ci reste partielle et les inventaires à venir en 2025 et 2026 permettront d'affiner le diagnostic.

En BREF

Poursuite de l'étude des chauves-souris de la Réserve et compléments d'inventaires aquatiques

Cette année, le protocole Vigie Chiro a été maintenu (deux passages pour chaque point) auquel ont été ajoutées 6 nuits de suivi au printemps et 6 autres à l'automne sur l'un des points, afin d'affiner les connaissances en période de migration. L'exploitation des enregistrements récoltés est actuellement en cours (bureau d'étude ENCIS Environnement). Côté coléoptères aquatiques, la SEL a pu retrouver en 2024 le rarissime *Bagous lutosus*. L'espèce est donc toujours présente après l'assec survenu en 2019. *Bagous subcarinatus* a quant à lui été découvert et le caractère exceptionnel de l'étang des Landes pour ce groupe taxonomique est réaffirmé.



Carte de répartition de *Pityophagus quercus* en Limousin.
© Romain Chambord/SEL





Un état des lieux complet pour 4 espèces végétales prioritaires de la Réserve

Afin de disposer d'un point d'étape complet pour 5 espèces végétales prioritaires inventoriées à la Réserve, la réalisation de bilans stationnels a été confiée au CBNMC par le Département de la Creuse. Ces bilans dressent un bilan comprenant les effectifs, les surfaces couvertes, l'état de l'habitat, les menaces ou encore l'influence des pratiques de gestion mises en œuvre. Les espèces visées étaient la Grande douve, l'Antinorie fausse-agrostide, l'Isoète très ténu, la Canche des marais et la Stellaire des marais. Cette dernière n'a pu être retrouvée en raison de coordonnées GPS de la station historique qui se sont avérées erronées : elle devra faire l'objet de recherches ultérieures.



Aristavena setacea. © Nathalie Maillet/CBNMC

EN SYNTHÈSE

> **Antinorie fausse-agrostide**

(*Antinoria agrostidea*) : l'espèce n'a pas été revue depuis 2012, année de sa découverte, malgré de nombreuses recherches en 2024 et les années précédentes.

> **Isoète très ténu** (*Isoetes tenuissima*) :

l'espèce est très fragile sur la Réserve avec moins de 5 pieds observés en 2024. Pour autant, les zones sableuses à exondation estivale, favorables, sont nombreuses au sein de la Réserve et cette espèce pose de réelles difficultés de détection en raison de sa très petite taille et des risques de confusion avec des espèces bien plus abondantes comme le Jonc bulbeux.

> **Canche des marais** (*Aristavena setacea*)

: cette espèce semble largement profiter des mesures de gestion mises en œuvre ces dernières années. Le maintien de l'ouverture de niveau topographique bas par pâturage ovin lui est profitable et la population de la Réserve est estimée à 10 000 à 15 000 individus.

> **Grande douve** (*Ranunculus lingua*) : cette espèce est en forte régression sur la Réserve sans que les causes de cette situation n'apparaissent clairement. Les stations historiques connues totalisaient plusieurs milliers d'individus et sont quelques centaines qui ont pu être dénombrés en 2024, principalement regroupés sur deux stations principales.





*La principale station de Jussie à grandes fleurs découverte à l'Étang des Landes avant arrachage manuel.
© L. Boulesteix/CD23*

Un début d'invasion par la Jussie à grandes fleurs en passe d'être maîtrisé ?

En 2023, plusieurs journées d'inventaire de la Jussie à grandes fleurs ont été consacrées en urgence par l'équipe de la Réserve à la suite de sa découverte fortuite par le Conservatoire Botanique National du Massif Central (CBNMC) en juillet. En 2024, la pression d'inventaire a été accrue (environ 8 journées de terrain) et les prospections ont concerné préférentiellement l'interface ceintures de végétation palustres/eau, plusieurs fois entre juillet et novembre (généralement tous les 15 jours sur les stations préalablement repérées et arrachées pour contrôler l'état de la reprise et intervenir à nouveau le cas échéant). Tout le linéaire de berges du site a pu être couvert mais aucune prospection n'a été réalisée en pleine eau. Des prospections complémentaires ont également été réalisées par le CBNMC à l'occasion de divers passages sur le terrain pour la réalisation de bilans stationnels d'espèces patrimoniales palustres, et par le CPIE des Pays creusois dans le cadre de sa mission d'appui relative aux espèces exotiques envahissantes dans le département de la Creuse.

En 2024, le principal foyer de colonisation détecté se situait dans la partie Nord de

l'étang (secteur de la Baie du Buisson) ; d'une surface de 15 à 20 m², la date de colonisation est estimée à environ 3 ans. À l'opposé de la principale station découverte en 2023 dans la zone du delta de l'Ermite, la localisation de cette nouvelle station interroge (hors vents ou courants dominants). D'autres fragments de tiges flottantes dans la végétation rivulaire ont également été observés. Sur cette nouvelle station d'importance, un pied fleuri a été retrouvé en fin de saison et un autre pied fleuri sur un individu isolé en baie du Génévrier.

En 2023 et 2024, chaque station détectée a été géolocalisée avec une précision de l'ordre de 30 cm. Dans le cas de stations limitées (quelques pieds), la Jussie est arrachée minutieusement, placée dans un sac poubelle et ramenée à la Maison de la Réserve pour stockage en zone non sensible jusqu'à destruction totale de la plante puis compostage sur place. Les stations les plus importantes font l'objet d'un étrépage manuel jusqu'au niveau inférieur de la couche racinaire (10 à 20 cm de profondeur) pour limiter au maximum le risque de laisser des fragments de Jussie dans le substrat.





Les produits d'étrépage sont stockés dans un big-bag sur place puis évacués en fin de saison sur site, hors zone sensible. L'une des stations a été recouverte d'une bâche agricole pour tester une réduction de la reprise au cours de la saison.

Pour le moment, l'arrachage répété après détection précoce semble assez efficace : très peu de stations découvertes en 2023 ont été revues en 2024 (absence de reprise).

À ce jour, l'origine de la colonisation de la Réserve par la Jussie à grandes fleurs reste inconnue. Compte tenu de la configuration du ruisseau de l'Ermitte et de la queue d'étang à la végétation très dense, la probabilité que des propagules soient arrivées de l'amont jusqu'à l'étang paraît faible.

D'ailleurs, les nombreuses prospections menées par l'ONF (structure animatrice du double site Natura 2000 "Bassin de Gouzon/Étang des Landes") et le CPIE des Pays creusois, en lien étroit avec les propriétaires concernés, sur les étangs situés dans le bassin-versant de la Réserve n'ont pas permis de détecter l'espèce. Les étangs de la Bastide et de Poutinchoux restent toutefois à prospector.



PAYS CREUSOIS



Office National des Forêts

Localisation des foyers de colonisation par la Jussie à grandes fleurs détectés en 2024





La Marouette Poussin n'avait pas été observée en Limousin depuis les années 1970. © Fabrice et Laurent DESAGE

En chiffres

- Nombre espèces oiseaux contactées en 2024 : 186
- Nombre de végétations décrites : 50
- 50 espèces de rhopalocères observées dont 2 nouvelles (*Melitaea phoebe* et *Apatura ilia*)
- 28 Ragondins prélevés et aucun Rat musqué
- 1 seul Goujon asiatique trouvé dans le coursier



ZOOM SUR

Une année ornithologique exceptionnelle !

L'année 2024 a été une année réellement exceptionnelle pour les oiseaux.

Au total, ce ne sont pas moins de 186 espèces qui ont pu être observées par l'équipe de la Réserve et les nombreux ornithologues qui ont partagé leurs observations avec la LPO Limousin. Le tableau en pages suivantes reprend un florilège des observations les plus exceptionnelles de l'année qui confirment, s'il en était besoin, la place unique de l'étang des Landes dans le paysage ornithologique Néo-Aquitain.



TABLEAU N°1 : SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES LE

ESPÈCES	COMMENTAIRES
HARLES PIETTE <i>Mergus albellus</i>	1 femelle observée entre le 05/02 et le 11/03. Première observation depuis 2016. Seul endroit en Limousin où l'espèce a été observée en 2024 (3 en Nouvelle-Aquitaine).
GARROT À OEIL D'OR <i>Bucephala clangula</i>	Espèce observée du 11/01 (1 mâle et 1 femelle) jusqu'au 11/03. L'effectif maximal est de 4 individus le 13/01. Seul endroit en Limousin où l'espèce a été observée en 2024 (4 en Nouvelle-Aquitaine).
NETTE ROUSSE <i>Netta rufina</i>	Espèce observée du 14/02 (3 mâles et 2 femelles) jusqu'au 14/08 (1 mâle). L'effectif maximal est le 28/02 avec 26 individus. Pas de reproduction cette année.
FULIGULE NYROCA <i>Aythya nyroca</i>	Espèce observée du 26/02 (1 mâle) au 30/10. L'effectif maximum est atteint le 21/08 avec une dizaine d'individus (1-2 femelles, 1 mâle et 7 juv). A noter deux nichées sur l'année 2024 avec minimum 12 jeunes nés sur la Réserve qui reste le seul site de reproduction de Nouvelle-Aquitaine.
MOUETTE PYGMÉE <i>Hydrocoloeus minutus</i>	Espèce observée le 30/03 (1 individu) puis ponctuellement jusqu'au 22/08. L'effectif maximal est de 6 individus le 16/04.
COURLIS CORLIEU <i>Numenius phaeopus</i>	1 individu observé le 06/04. Seule mention de l'année en Limousin.
BLONGIOS NAIN <i>Ixobrychus minutus</i>	Les 10 et 11/05, 1 mâle dans la roselière, certainement en migration. Observé à nouveau à partir du 02/07 (2 mâles) puis le 15/07, un couple est découvert depuis l'affût des trois bouleaux. Le 14/08, la reproduction sur site est confirmée par la présence de 2 jeunes encore duveteux. Il s'agit de la première reproduction certaine en Limousin depuis 40 ans.
PYGARGUE À QUEUE BLANCHE <i>Haliaeetus albicilla</i>	Un juvénile observé en vol le 19/05. Un adulte observé les 04 et 05/12. Il s'agirait du même que celui observé en décembre 2020. Cet individu est également régulièrement observé dans la Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Orx depuis 2020 également.
CRABIER CHEVELU <i>Ardeola ralloides</i>	1 individu est observé le 03/06 puis un autre le 15/07. Il n'y pas eu de reproduction cette année.

LES PLUS REMARQUABLES RÉALISÉES A L'ÉTANG DES LANDES EN 2024

ESPÈCES	COMMENTAIRES
IBIS FALCINELLE <i>Plegadis falcinellus</i>	Espèce observée ponctuellement entre le 07/06 (2 individus) et le 12/10 (1 individu). Pas de reproduction cette année. La Réserve est le seul endroit en Limousin où l'espèce a été observée en 2024.
MARQUETTE PONCTUÉE <i>Porzana porzana</i>	Observée à partir du 18/08 (1 juv) jusqu'au 03/09. L'effectif maximal est de 3 juvéniles observés ensemble. L'espèce ne semble cependant pas s'être reproduite sur le site.
MARQUETTE POUSSIN <i>Zapornia parva</i>	Au moins deux individus (1 juv et 1 femelle) observés entre le 18/08 et le 02/09. Non observé en Creuse depuis environ 50 ans. Seules mentions de Nouvelle-Aquitaine pour 2024. Si une reproduction n'est pas exclue, elle ne peut être prouvée cette année.
BÉCASSEAU DE TEMMINCK <i>Calidris temminckii</i>	Au moins 1 individu semble avoir stationné sur la Réserve entre le 24/08 et le 26/08.
GUIFETTE LEUCOPTÈRE <i>Chlidonias leucopterus</i>	Espèce observée du 29/08 (1 ad et 1 juv) jusqu'au 03/09 (1 juv). Il s'agit de la seule mention de l'année en Limousin.
BÉCASSEAU SANDERLING <i>Calidris alba</i>	1 individu observé le 30/08. Seule observation de l'année pour la Réserve (4 en Limousin).
BÉCASSEAU COCORLI <i>Calidris ferruginea</i>	1 individu observé le 30/08. Seule mention de l'espèce en Limousin en 2024.
STERNE CASPIENNE <i>Hydroprogne caspia</i>	5 individus en pêche devant la digue le 30/08. Il s'agit de la seule observation de l'année en Limousin.
BÉCASSEAU MINUTE <i>Calidris minuta</i>	Espèce observée ponctuellement du 31/08 jusqu'au 04/10. L'effectif maximal est de 4 individus le 07/09. La Réserve est le seul endroit où l'espèce a été observée en Limousin en 2024.
SPATULE BLANCHE <i>Platalea leucorodia</i>	Espèce observée du 11/10 (4 individus) jusqu'au 19/10 (7 individus).
BARGES À QUEUE NOIRE <i>Limosa limosa</i>	Espèce observée le 28/09 (4 individus). Uniquement 2 observations en Limousin pour 2024.



Le Fuligule nyroca est l'un des oiseaux nicheurs les plus rares de France. © Fabrice et Laurent DESAGE

Avifaune nicheuse d'intérêt patrimonial : passereaux paludicoles et hérons

Le suivi des oiseaux paludicoles nicheurs (points d'écoute lors de 3 passages entre le 28 mai et le 25 juin), a mis en évidence l'existence d'au moins quatre cantonnements de Rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus*) dont trois dans la roselière à Phragmite commun et un cantonnement de Phragmite des Joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*) proche du Grand affût. À noter également, un couple de Cisticole des Joncs (*Cisticola juncidis*) observé en août, attestant d'une reproduction possible sur le site. Concernant le Bruant des Roseaux (*Emberiza schoeniclus*), un individu migrateur a été observé en mai mais aucun cantonnement n'a été mis en évidence pour cette espèce qui semble subir un déclin prononcé ces dernières années au niveau national.

Côté hérons, l'année 2024 a été marquée par deux événements significatifs de l'amélioration de l'état de conservation de la roselière à Phragmite commun du site. Avec un à deux nids de Héron pourpré (*Ardea purpurea*) cette année et la reproduction du Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) avec

deux jeunes à l'envol, ces deux espèces sont de retour dans cet habitat après près de 40 ans d'absence !

Et une nouvelle fois cette année, reproduction confirmée pour le rarissime Fuligule nyroca (*Aythya nyroca*) avec la naissance de 12 jeunes.

Le baguage des oiseaux migrateurs en quelques données

- 12 sessions de baguage en août
- 23 espèces baguées, 887 captures dont 75 contrôles
- 393 captures de Rousserolle effarvatte (dont deux oiseaux belges)
- Espèces capturées à fort enjeu : Rousserolles turdoïde et verderolle, Locustelle lusciniôide

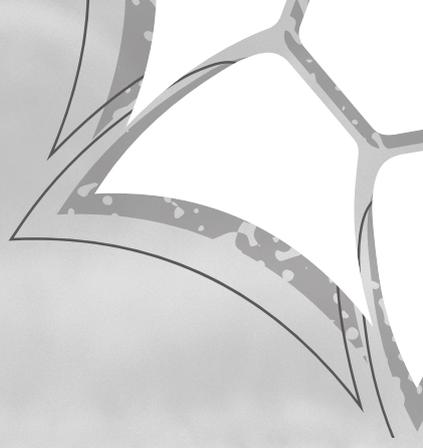


LE
TIF
CO
WE
R
M
O

F



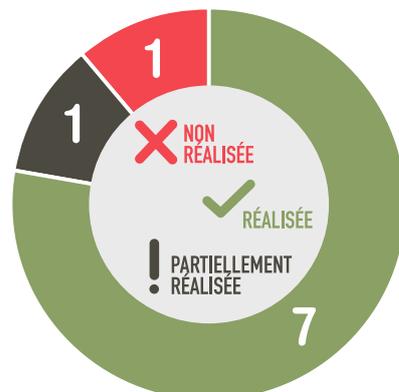
**LA FRÉQUEN-
TATION
HARMONIEUSE
AVEC
LE PATRIMOINE**





MAINTENIR UNE FRÉQUENTATION HARMONIEUSE COMPATIBLE AVEC LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL (OBJECTIF F)

ETAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS DU PLAN



CC 01	Mettre à disposition permanente des visiteurs les documents généraux d'information	<input checked="" type="checkbox"/>
CI 01	Entretien des équipements et le mobilier de découverte	<input type="checkbox"/>
MS 01	Diffuser régulièrement les actualités de la Réserve (site Internet et Newsletter)	<input checked="" type="checkbox"/>
PA 01	Accueillir et informer les visiteurs à la Maison de la Réserve	<input checked="" type="checkbox"/>
PA 02	Rencontrer et informer les visiteurs sur le terrain par des actions de maraudage	<input checked="" type="checkbox"/>
PA 03	Réaliser une enquête relative à l'information et à la sensibilisation des visiteurs	<input type="checkbox"/>
PA 04	Suivre la fréquentation et les atteintes induites sur le patrimoine naturel	<input checked="" type="checkbox"/>
SP 03	Assurer la mission de police de la nature sur la Réserve	<input checked="" type="checkbox"/>
NON PRÉVU	Réalisation d'une étude de programmation pour le renouvellement de l'espace muséographique de la Maison de la Réserve	<input checked="" type="checkbox"/>



En chiffres

- Maison de la Réserve :
113 demi-journées d'ouverture
du 13 avril au 17 novembre
et 1 971 visiteurs de l'espace
muséographique
- 254 731 pages consultées
sur le site Internet de la Réserve
- 3 newsletters envoyées
à 715 abonnés
- 1 964 personnes ont réalisé
le parcours de Terra Aventura
- 28 tournées de maraudage et
552 visiteurs sensibilisés
sur le terrain

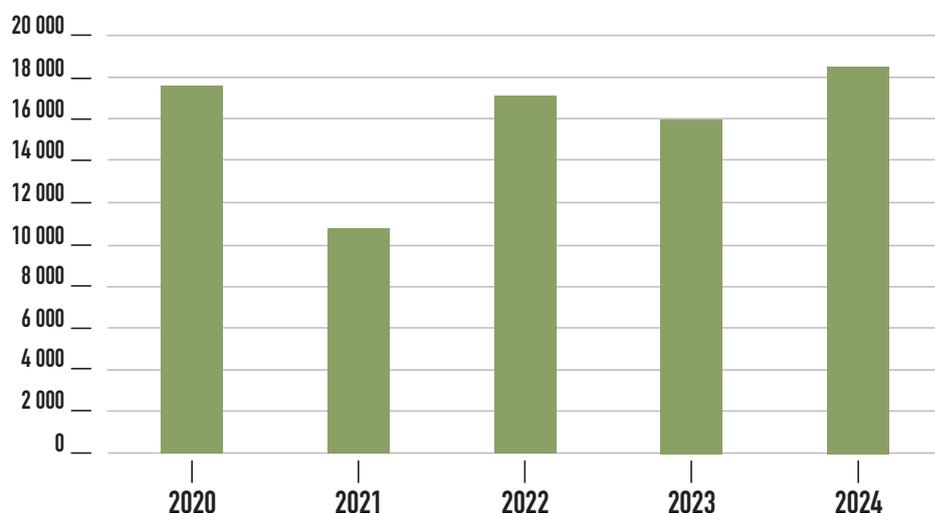
Installation d'un nouvel éco-compteur

Fin 2023, le compteur piéton situé sur le chemin de la Maison de la Réserve est définitivement tombé en panne. Pour pallier cette situation et obtenir des comptages plus précis du nombre de visiteurs, un nouveau dispositif a été installé entre le parking visiteurs et le site et permet de capter la grande majorité du flux de visiteurs.

Ce nouvel équipement mis en service depuis mi-juillet permet de compter piétons et vélos dans les deux sens de passage. Même si les dispositifs ont évolué sur la période et que les chiffres avancés sont plus précis cette année, la Figure 3 reprend les comptages de visiteurs totalisés depuis 2020.



FIG. 3 : Fréquentation annuelle minimale du site entre 2020 et 2024



NOUVEAUTÉ



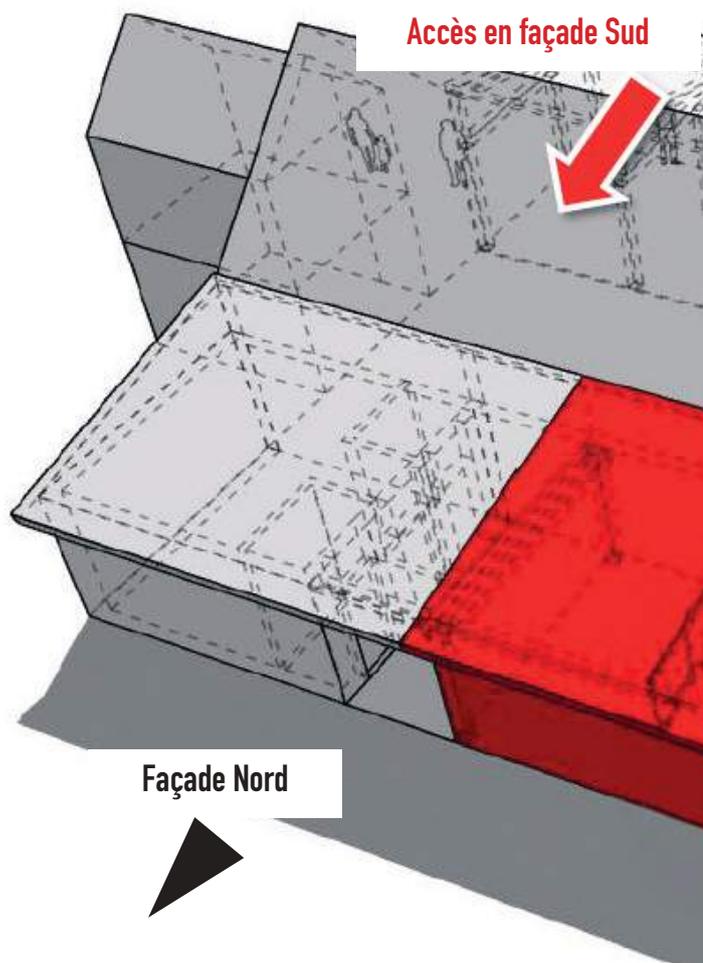
"Les cartes de pêche vendues en ligne"

Les cartes de pêche sont désormais dématérialisées et vendues uniquement sur le site de la boutique en ligne du Département : boutique.creuse.fr. Ce nouveau service permet aux pêcheurs d'acheter leur

carte librement sans être contraints par les horaires d'ouverture de la Maison de la Réserve. En 2024, 15 cartes ont été vendues via ce nouveau service (1 à la semaine, 6 à la journée et 8 à la demi-journée).

Un service de dépôt-vente pour valoriser les initiatives et productions locales

Un service de dépôt-vente dédié aux acteurs de la protection de l'environnement est aujourd'hui opérationnel à la boutique de la Maison de la Réserve. Ce projet s'inscrit dans la charte des boutiques des réserves naturelles, qui encourage la sensibilisation du public grâce à des produits pédagogiques et informatifs tout en valorisant les initiatives des associations à but non lucratif. L'ensemble des modalités de collaboration est défini par une convention validée en octobre 2022. Pour cette première saison, c'est l'association Carduelis qui a bénéficié de ce service avec différents numéros du magazine "La Cardère" et deux DVD : "La part du Loup" et "L'Estanh des Landas", le film réalisé à la Réserve. Les recettes générées par ce dépôt-vente sont intégralement reversées aux bénéficiaires.



Accès en façade Sud

Façade Nord

TELOA / TKOPIA : Assistance à maîtrise d'ouvrage et étude de programmation pour le renouvellement de l'espace muséographique - Réserve Nationale Naturelle Etang des Landes



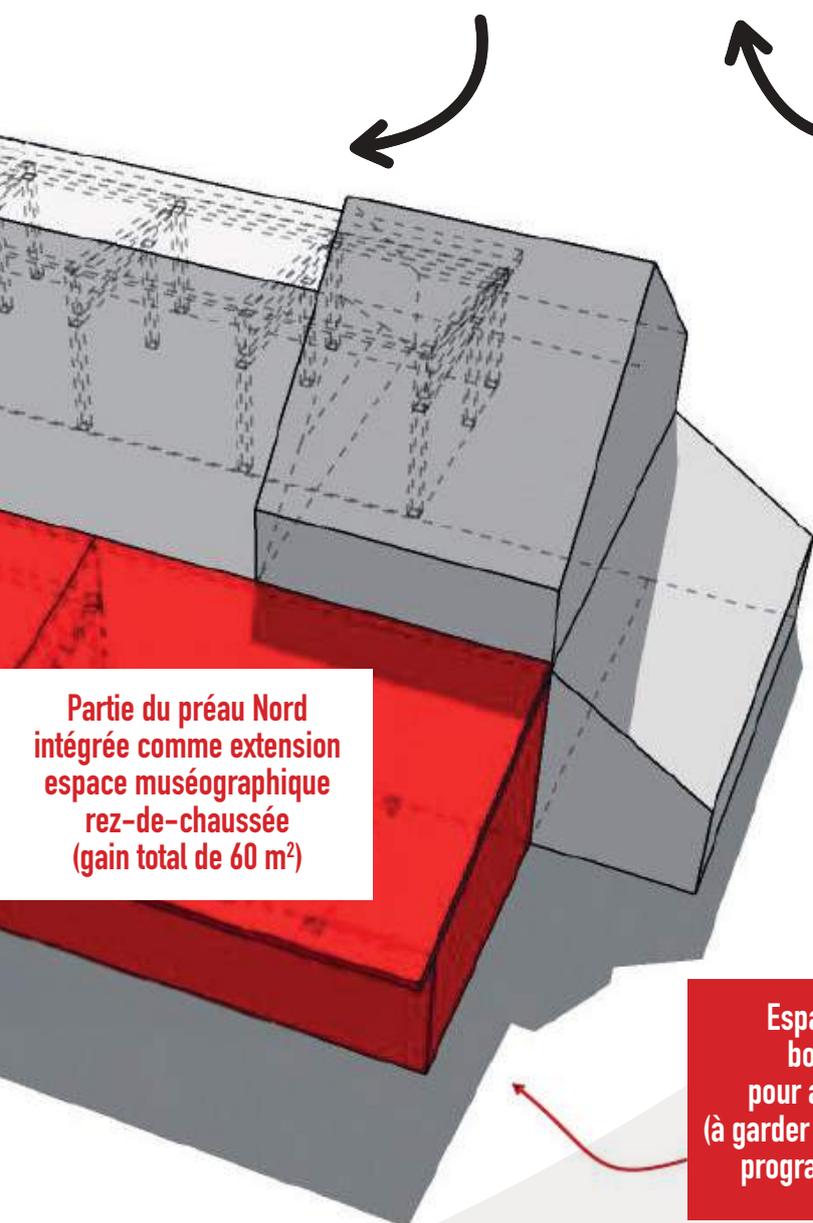
Carduelis

La réalisation d'une étude de programmation pour le renouvellement de l'espace muséographique de la Maison de la Réserve

L'espace muséographique actuel a été inauguré en 2014. Après 10 ans d'ouverture au public, l'exposition permanente "Un étang comme une oasis" vit ses dernières saisons. Ce projet, qui bénéficie de 80% de subventions au titre du Fonds Vert, a pour objectifs de renouveler l'attractivité de l'espace du Pavillon de Landes, d'en améliorer le fonctionnement et d'intégrer de nouvelles thématiques d'interprétation liées à la transition écologique et au changement climatique en particulier. À ce titre, une assistance à maîtrise d'ouvrage a été recrutée, un comité de pilotage créé et un scénario d'aménagement élaboré.

En résumé

- > 2004 : Classement de l'étang des Landes en Réserve Naturelle Nationale
- > 2014 : inauguration de la première exposition permanente de la Réserve
- > 2024 : lancement du projet de restructuration de l'espace muséographique
- > 2025 : dernière saison de l'exposition permanente actuelle
- > 2026 : inauguration du nouvel espace muséographique



Partie du préau Nord intégrée comme extension espace muséographique rez-de-chaussée (gain total de 60 m²)

Espace terrasse bois estivale pour animation, etc (à garder en tête mais hors programme présent)





La nouvelle passerelle de la presqu'île des sables. © L. Boulesteix/CD23

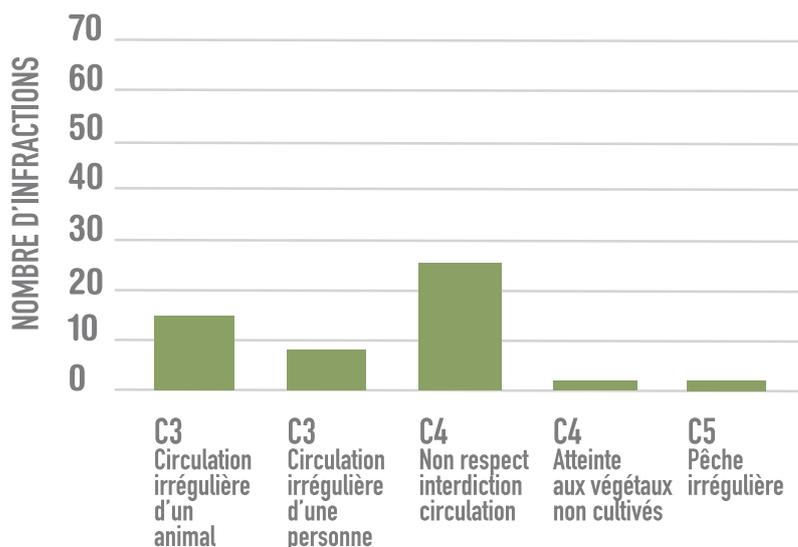
La passerelle de la presqu'île des sables fait peau neuve

Aménagement de découverte devenu emblématique de la Réserve depuis sa création en 2006, la passerelle de la presqu'île des sables a été rénovée après quasiment 20 ans de bons et loyaux services. Avec une structure renforcée et l'utilisation de Robinier faux-acacia, elle devrait être largement opérationnelle pour les 20 prochaines années.

Baisse des infractions relevées en 2024 sur la Réserve Naturelle

En 2024, une baisse sensible des infractions constatées est à noter. Elle est probablement liée à un respect plus grand de la réglementation par les visiteurs de la réserve mais également par une baisse conjoncturelle de la pression de surveillance par l'équipe de la Réserve. Le non-respect de la circulation sur la portion de route qui mène du parking au site et les chiens non tenus en laisse constituent toujours les principales infractions relevées (Figure 4). Elles ont toutes fait l'objet d'un rappel à la loi (pas de timbre-amende ou de procès-verbal établi en 2024).

FIG. 4 : Synthèse des infractions relevées en 2024



LE
TITRE
DES
M
O

G

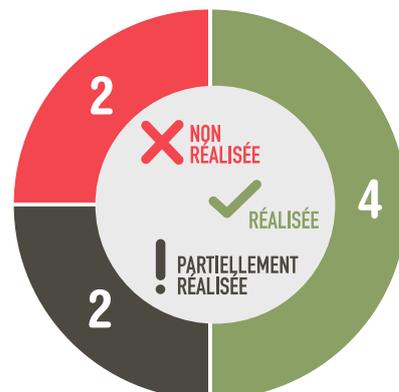


LA BONNE
INTÉGRATION
DE LA RÉSERVE
DANS SON **SOCIO-
ÉCOSYSTÈME**



FAVORISER LA BONNE INTÉGRATION DE LA RÉSERVE NATURELLE DANS SON SOCIO-ÉCOSYSTÈME LOCAL ET DÉPARTEMENTAL (OBJECTIF G)

ETAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS DU PLAN



MS 02	Rencontrer régulièrement le Conseil municipal et les agents communaux	
MS 04	Rédiger un article dans le bulletin annuel de la commune et mettre en place une lettre d'information locale	
MS 05	Mettre en œuvre le protocole "chasse"	
PA 05	Réaliser un projet pédagogique annuel avec l'école de Lussat	
PA 06	Mettre en place une activité nature régulière avec le Club des aînés de Lussat	
PA 07	Communiquer dans la presse	
PA 08	Renouveler la "Fête de la pêche"	MÉTÉO
NON PRÉVU	Participation aux 4 ^{èmes} rencontres végétales du Massif central	

Le potager des élèves de Lussat prend racines

Cette année, les élèves de l'école ont poursuivi leurs activités dans le jardin de l'école et se sont investis dans des activités aussi ludiques qu'éducatives. Ainsi, ils ont exploré la biodiversité locale en observant les petites bêtes qui peuplent le jardin comme les araignées ou les insectes. Ensuite, ils ont mis la main à la terre pour réaliser leurs semis ou encore confectionner des bombes à graines, manière originale de disséminer des fleurs. Un jardin sensoriel a également été installé pour les plus petits. Composé d'herbes aromatiques et de plantes aux feuillages et aux textures variés, cet espace leur permet de stimuler tous leurs sens tout en éveillant leur curiosité.

Ce projet permet de sensibiliser les enfants à la protection de la Nature mais il apprend également à nos jardiniers en herbe à mieux comprendre le monde vivant et à prendre soin des ressources naturelles tout en développant des compétences pratiques.



Le potager de l'École de Lussat et ses jardiniers.
© S.Thorner/CD23



Pause bien méritée pour une partie des bénévoles du jour.
© S.Thorner/CD23

Un Chantier Nature délocalisé à la Nouzière (Lussat/23)

Dans le cadre du calendrier des Rendez-vous Nature et pour favoriser l'ancrage territorial de la Réserve, le traditionnel Chantier Nature s'est déroulé sur une parcelle de la Ferme de la Nouzière à Lussat le 18 novembre 2024. En présence des agriculteurs Mathieu COUTURIER et Myriam TOUCHARD, qui souhaitent développer et s'appuyer sur les services rendus par la nature sur leur exploitation, une dizaine de bénévoles motivés se sont réunis pour planter une haie champêtre de 300 mètres linéaires.

Cette journée était organisée et encadrée par l'équipe de la Réserve et le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). Cette opération s'est également appuyée sur les conseils du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) qui a partagé son expertise sur le choix des essences adaptées au terrain et a fourni une partie des plants nécessaires et labellisés "végétal local". Ce chantier collectif et convivial a permis à chacun de découvrir la technique de plantation d'une haie champêtre, ses nombreux rôles écologiques, ses différents modes de gestion mais également de prendre conscience des enjeux de la restauration des haies champêtres de nos campagnes pour faire face aux changements climatiques à venir.





REVUE DE PRESSE "LA MONTAGNE CREUSE"

- 22 février 2024
"En Creuse, la Réserve Naturelle de l'étang des Landes est au bord de la cyanose à cause du phosphore"
- 23 avril 2024
"En avril, yoga, observation des oiseaux, découverte des petites bêtes, retrouvez le programme des animations à l'étang des Landes"
- 25 septembre 2024
"En Creuse, la Réserve Naturelle de l'étang des Landes reste une oasis unique pour ces espèces rarissimes"

VIE DU SITE

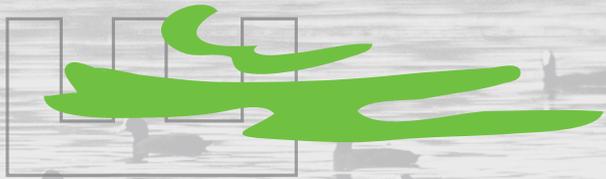
La Réserve Naturelle, acteur de son territoire

- **Accueil d'une délégation de la Société Botanique de France** le 21 juin pour une découverte floristique de la Réserve ;
- **Participation à la bourse aux documents** le 4 avril ;
- **Participation au comité "étang" du double site Natura 2000** "Bassin de Gouzon/Etang des Landes" le 30 mai ;
- **Participation au COPIL du double site Natura 2000** "Bassin de Gouzon/Etang des Landes" le 18 novembre ;
- **Déclenchement du protocole chasse** avec l'organisation d'une battue de dispersion le 22 novembre ;
- **Communication aux 4^{èmes} rencontres végétales du Massif Central à Lyon** le 11 septembre ;
- **Rédaction** d'une double page pour le bulletin municipal annuel de Lussat ;
- **Participation aux "Rencontre des gestionnaires de Nouvelle-Aquitaine"** le 5 février à Rochecouart et en visio-conférence le 19 décembre.



S
E
F
H

LA DIMENSION
D'ESPACE DE
RÉCONCILIATION
HOMME/NATURE



LA RÉSERVE,
ACTEUR MAJEUR
DE L'ÉDUCATION
À L'ENVIRONNEMENT

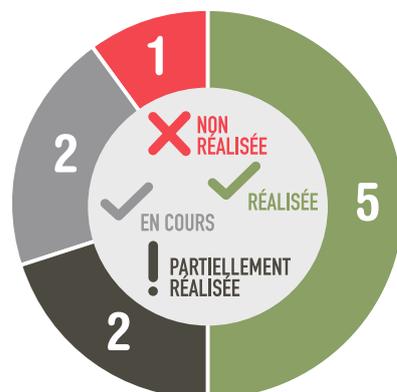
I



O



ETAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS DU PLAN



EI 12	Quantifier les services d'approvisionnement rendus par la Réserve		✓
EI 13	Elaborer et mettre en œuvre une charte de l'accueil de scolaires à l'étang des Landes	ABANDONNÉE /SANS OBJET	✗
EI 18	Rechercher une valorisation des produits de la Réserve		✓
PA 11	Poursuivre le calendrier annuel des Rendez-vous Nature		✓
PA 12	Maintenir les animations à destination des scolaires		✓
PA 13	Elaborer et tester la mise en place d'ateliers réguliers de sciences participatives	ANIMATIONS PROPOSÉES MAIS PAS D'INSCRITS	!
PA 14	Elaborer et utiliser un outil d'évaluation des activités pédagogiques de la Réserve	EN COURS D'EXPÉRIMENTATION	!
CC 04	Créer des séquences pédagogiques relatives aux services écosystémiques des zones humides		✓
CC 05	Finaliser puis actualiser périodiquement le recueil des ressources proposées par cycle		✓
NON PRÉVU	Réaliser une mallette pédagogique sur le thème des pollinisateurs sauvages		✓

PROMOUVOIR LA **DIMENSION D'ESPACE DE RÉCONCILIATION HOMME/NATURE** DE LA RÉSERVE (**OBJECTIF H**), CONSOLIDER ET MAINTENIR LA POSITION DE **LA RÉSERVE NATURELLE** EN TANT QU'**ACTEUR MAJEUR DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT** ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN CREUSE (**OBJECTIF I**)



L'accueil des scolaires : une priorité pour la Réserve

Le guide des animations scolaires élaboré en 2021 rencontre toujours un vif succès auprès des écoles de la Creuse et de l'Allier. Cette année, ce sont 541 élèves de tous niveaux, allant du cycle I au BTS, qui ont pu être sensibilisés à l'environnement à la Réserve de l'étang des Landes. L'équipe constituée cette année de deux animatrices a été en mesure de réaliser 51 séances auprès du public scolaire sur deux périodes, allant d'avril à juin, puis de septembre à novembre. L'année 2024 est marquée par l'augmentation du nombre d'élèves ayant bénéficiés d'une séance, mais aussi par la hausse du nombre de projets de type "multi-séances". Quatorze de ces projets ont abouti, permettant de renforcer les liens avec les écoles du territoire et de fixer des objectifs pédagogiques plus ambitieux.



La découverte des petites bêtes de la mare suscite toujours l'engouement des enfants. © L. RIETSCHI/CD23

Par ailleurs, depuis l'établissement du guide des animations scolaires en 2021, le recueil des ressources s'étoffe et se renouvelle, permettant à l'équipe pédagogique de s'adapter suivant les cycles scolaires et le projet de classe. La recherche de nouvelles ressources et d'outils adaptés ainsi que le renouvellement régulier de certains supports pédagogiques sont au cœur de la démarche d'éducation à l'environnement de la Réserve.

En bref

Financée par le Fonds Vert, une étude innovante portée par Réserves Naturelles de France et la DREAL Nouvelle-Aquitaine est en cours et vise à évaluer la valeur ajoutée générée par les Réserves Naturelles de la Région. Il s'agit notamment d'identifier et de chiffrer les services écosystémiques rendus par ces espaces. L'étude s'appuie sur 10 études de cas dont la Réserve de l'étang des Landes. Le rendu est prévu en 2025.





© L. Boulesteix/CD23

CHANTIER NEUVIC

Les 4 et 5 décembre 2024, une classe de BTSa Gestion et Protection de la Nature du lycée agricole Henri Queuille de Neuvic (19) a été accueillie afin de participer notamment à un chantier de réouverture de landes humides. Merci à eux pour leur aide précieuse !



Calendrier des Rendez-vous Nature et autres groupes en chiffres

- > 24 sorties nature et évènementiels organisés par le Département
- > 7 animations organisées avec des partenaires de la Réserve
- > 388 participants aux sorties du Calendrier des Rendez-vous Nature (hors évènementiels)
- > 4 établissements d'accueil de loisirs accueillis (63 enfants de 3 à 12 ans)

Evaluer les activités pédagogiques de la Réserve : un outil en construction

Durant l'été 2024, un questionnaire de satisfaction pour les animations grand public a été distribué aux participants des diverses animations des Rendez-vous Nature. Cet outil d'évaluation questionne le visiteur sur le contenu de l'animation, permettant de savoir notamment si le discours, les outils ou encore la gestion de temps étaient adaptés aux attentes et au public. Ces questionnaires, en cours d'étude, permettront à l'équipe pédagogique de faire évoluer ses propositions en termes d'animations pour l'année prochaine.

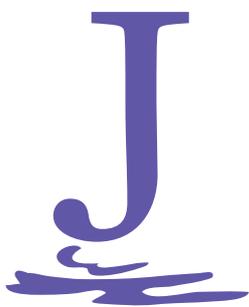
Célébrons les 20 ans !

Le 23 décembre 2004, un arrêté du Ministère de l'écologie et du développement durable actait la création de la "Réserve Naturelle Nationale Etang des Landes". Lors du comité consultatif du 3 avril 2024, dans l'optique d'associer le comité dans la réflexion d'une programmation anniversaire, un atelier participatif s'est tenu. Interrogeant sur les actions à proposer pour célébrer les 20 ans, ce temps participatif a fait émerger 14 propositions. Six d'entre elles ont été retenues et intégrées dans la programmation de la Réserve et son calendrier des Rendez-vous Nature 2025, telles que : le concours photo, le concert de musique douce, les visites semi-nocturnes ou encore la participation au Festival d'Aubusson. En 2025, la Réserve verra donc les choses en grand pour fêter ses 20 ans comme il se doit avec des nouveautés, de nombreux partenaires, pour plus de 50 animations proposées au grand public.

LE
TIF
C
W
R
M
O

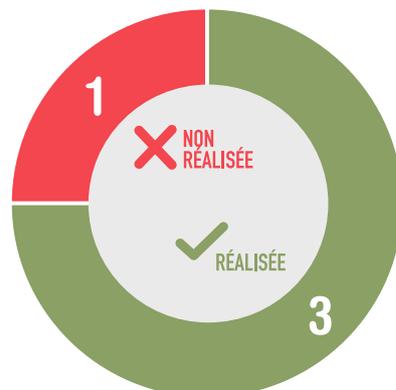


**LA MISE
EN ŒUVRE
DU PLAN**



ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA RÉSERVE ET LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION (OBJECTIF J)

ETAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS DU PLAN



EI 15	Elaborer et mettre en œuvre la stratégie scientifique 2020-2027 de la Réserve Naturelle	<input type="checkbox"/>
MS 06	Assurer le fonctionnement institutionnel	<input checked="" type="checkbox"/>
MS 07	Assurer la gestion administrative et financière de la Réserve	<input checked="" type="checkbox"/>
MS 08	Maintenir une équipe pluridisciplinaire	<input checked="" type="checkbox"/>

Une équipe réorganisée, au complet et opérationnelle !

Avec la multiplication des enjeux et le départ de deux agents "historiques" de la Réserve, les années 2022 et 2023 ont été complexes ! Le volume d'activités global n'a pu être maintenu à la hauteur des ambitions du plan de gestion 2020-2027 mais la réorganisation de l'équipe de la Réserve validée par l'Assemblée Départementale du 25 décembre 2023 a réaffirmé la volonté du Département de maintenir un niveau d'engagement de grande ampleur sur la Réserve et trois recrutements ont pu avoir lieu par la suite en 2024, portant à 6 le nombre de fonctionnaires impliqués sur le site. C'est dans ce contexte que Lola RIETSCH, Responsable pédagogique, Louis BOULESTEIX, Chargé d'études scientifiques et Yasmina CAUNET, Agent d'accueil/Référent administratif et financier, ont pris leur fonction à l'étang des Landes cette année. Une équipe pluridisciplinaire est à présent au complet et prête à relever les défis qui l'attendent.



Pas de stratégie scientifique formalisée mais une stratégie quand même : efficacité, rigueur et traçabilité !

La fin de l'actuel plan de gestion 2020-2027 qui prévoyait la formalisation d'une stratégie scientifique pour les suivis de la Réserve se profile petit à petit. Et si l'équipe est aujourd'hui au complet, cette opération ne pourra pas être réalisée. Pour autant, des travaux structurants ont débuté ces dernières années ou sont sur le point de l'être comme la réalisation de nombreux tableaux de bord, la bancarisation des données via les plateformes régionales FAUNA et OBV, l'identification et la formalisation d'un certain nombre de process et procédures ou encore la structuration d'une base de données SIG. L'objectif est de gagner en efficacité, en rigueur et en traçabilité d'une manière transversale à l'ensemble des activités de l'équipe.



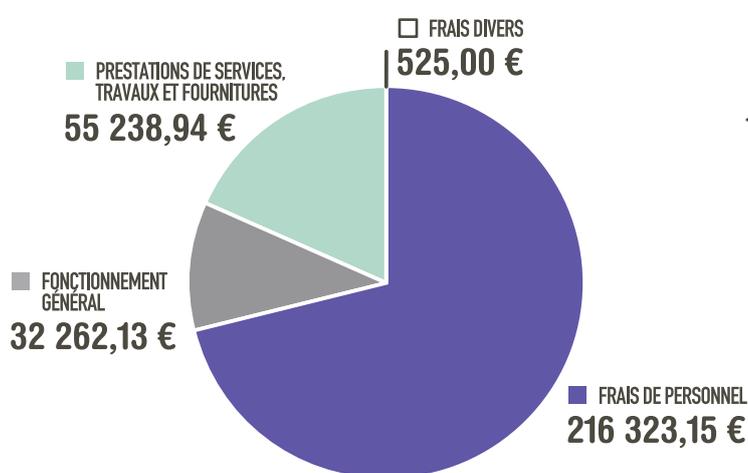
LES COMPTES FINANCIERS

> cf. Annexe I

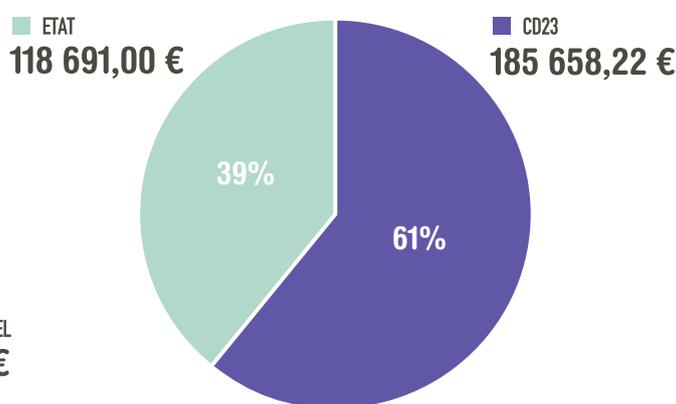
LES DÉPENSES ET LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

En 2024, pour la partie fonctionnement, l'ensemble des dépenses totalisait 304 349,22 €. Le principal poste de dépense concernait les frais de personnel pour un total de 216 323,15 €. Les prestations de service, majoritairement liées à la réalisation d'inventaires et d'études scientifiques qui visent à augmenter le niveau de connaissance sur le site totalisaient 55 238,94 €.

Concernant les recettes, la dotation fixe de l'Etat s'est maintenue à hauteur de 118 691 € (39% des recettes). Le Conseil départemental de la Creuse, qui a pris à sa charge le reste des dépenses de fonctionnement, est donc le principal financeur avec un autofinancement atteignant 185 658,22 € en 2024 (61% des recettes).



RÉPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

LA VIE INSTITUTIONNELLE

LE COMITÉ CONSULTATIF DE LA RÉSERVE

Il s'est tenu le 3 avril à la salle polyvalente de Lussat en présence notamment de Mme Valérie SIMONET, Présidente du Conseil départemental de la Creuse et de M. Daniel MALLERET, Maire de Lussat. Après un accueil café convivial, le rapport d'activités 2023, les comptes financiers et le programme prévisionnel 2024 ont été examinés et approuvés à l'unanimité. Une large partie de ce comité a ensuite été consacrée à un travail participatif en sous-groupe qui avait pour objectif de rendre les membres du comité acteurs de l'élaboration à venir du calendrier du programme

d'animations 2025 spécial "20 ans". Les membres ont ainsi contribué à la construction de cet événement en partageant leur vision de la Réserve et leurs idées pour fêter cet anniversaire.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

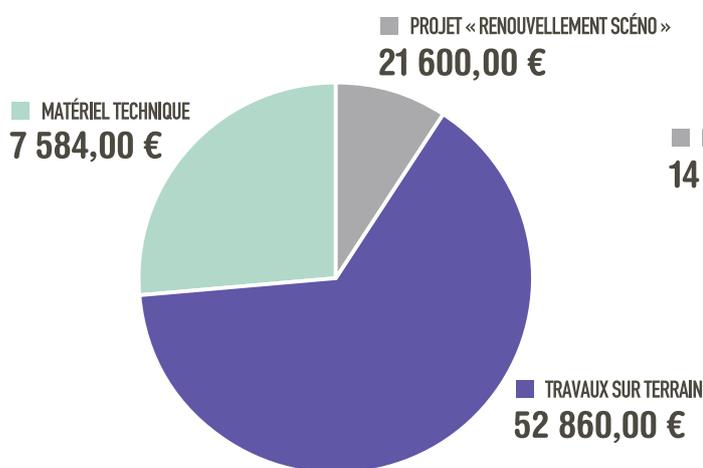
Le fonctionnement institutionnel de la Réserve se décline également en interne des services du Département avec la participation au Comité de direction du Pôle Cohésion des Territoires ou encore la remontée des éléments nécessaires au débat d'orientation budgétaire et au vote du budget de la Collectivité.

S POUR L'ANNÉE 2024

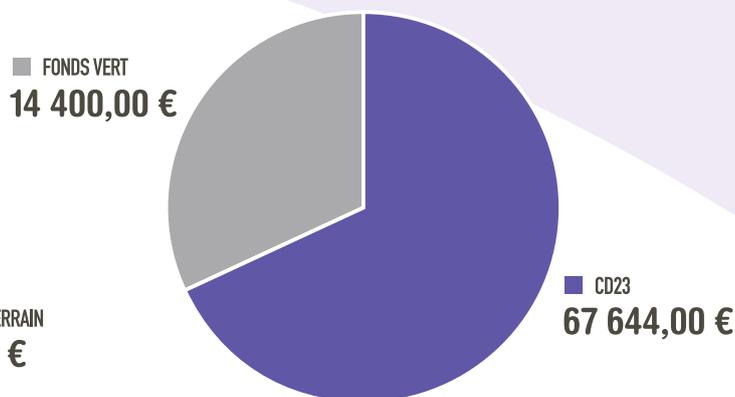
LES DÉPENSES ET LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

En investissement, les dépenses se sont élevées à 82 044 € TTC. Elles ont porté sur la rénovation de la passerelle de la presqu'île des sables pour un montant de 52 860 € TTC), l'acquisition et l'installation d'un nouveau compteur piéton pour un montant de 7 584 € TTC et le lancement de la réalisation de l'étude de programmation pour le projet de renouvellement de l'espace scénographique de la Maison de la Réserve, pour un montant de 21 600 € TTC.

Le Fonds Vert a pris en charge 80%, du montant HT du projet de renouvellement de l'espace scénographique de la Maison de la Réserve soit une recette de 14 400 € en 2024. L'autofinancement du Département de la Creuse est venu compléter les recettes pour un montant de 67 644 €.



RÉPARTITION DES CHARGES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT

EN 2024, 6 DÉLIBÉRATIONS ONT ÉTÉ VOTÉES EN COMMISSION PERMANENTE

CP du 3 mai : boutique de la Maison de la Réserve de l'étang des Landes / actualisation de la convention de dépôt-vente

CP du 3 mai : gestion de la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang des Landes : comptes financiers 2023 et plan de financement prévisionnel 2024

CP du 3 mai : dynamique du "phosphore" à l'étang des Landes : convention de coopération public-public entre le Conseil départemental de la Creuse et l'Université de Limoges

CP du 5 juillet : convention de partenariat entre le Département de la Creuse et l'ABOL pour le suivi de la biologie des oiseaux en halte migratoire à l'étang des Landes

CP du 27 septembre : pêche de la Réserve Naturelle de l'étang des Landes / vente du poisson

CP du 6 décembre : actualisation du plan de financement relatif à la réhabilitation de bâtiments sur le site de l'étang des Landes

MAINTENIR LA DIVERSITÉ DES **HABITATS AQUATIQUES ET AMPHIBIES** DE LA RÉSERVE NATURELLE ET VISER LEUR BON ÉTAT DE CONSERVATION (OBJECTIF **A**)

À la suite de la vidange totale de la fin d'automne 2025, le plan d'eau fera l'objet d'un empoissonnement extensif au cours de l'hiver (gardons/rotengles, tanches et brochets) et des pêches de contrôle au filet pourront être réalisées en fin d'année pour vérifier la présence potentielle de Poisson-chat. La poursuite de l'étude engagée en partenariat avec l'Université de Limoges se poursuivra et constituera un axe de travail important, tout comme la reprise du protocole d'analyse de la qualité de l'eau à proximité du moine. Un nouvel enregistreur de suivi des fluctuations de l'étang sera déployé de même que de nouveaux enregistreurs de température dans une sélection de mares de la Réserve.

AUGMENTER ET MAINTENIR LA DIVERSITÉ DES **ROSE-LIÈRES** ET DES **ZONES HUMIDES OUVERTES RIVERAINES** DE L'ÉTANG (OBJECTIF **B** ET OBJECTIF **C**), FAVORISER UNE NATURALITÉ OPTIMALE DES **ÎLOTS FORESTIERS** ET MAINTENIR LE **MAILLAGE BOCAGER** (OBJECTIF **D**)

Comme chaque année, le maintien de partenariats agricoles pour l'entretien des parcelles ouvertes riveraines de l'étang sera recherché. Plusieurs dizaines d'hectares de terrain à haute valeur patrimoniale seront entretenues par fauche tardive et pâturage extensif ovin. En réponse à la saison de pâturage difficile de 2024, un suivi important de l'état physiologique des brebis et de l'état sanitaire de l'ensemble du troupeau sera remis en place. Près de 9 hectares d'îlots de vieillissement seront maintenus et quelques mares feront l'objet d'un reprofilage si les conditions météo le permettent. Le programme général de contrôle des ligneux dans les landes par bûcheronnage et débroussaillage, débuté en 2024, sera poursuivi. Pour le volet palustre, les interventions concerneront la gestion des fluctuations du niveau de l'étang afin de favoriser l'exondation estivale des roselières et gazons amphibies de la Réserve.

AUGMENTER LA **DIVERSITÉ BIOLOGIQUE GLOBALE** DE LA RÉSERVE ET FAVORISER LE BON ÉTAT DE CONSERVATION DES ESPÈCES À ENJEU (OBJECTIF **E**)

La poursuite de l'amélioration des connaissances et de la compréhension du fonctionnement écologique global de la Réserve Naturelle sera toujours au cœur des préoccupations du gestionnaire pour augmenter la biodiversité du site et améliorer l'état de conservation des espèces d'intérêt patrimonial.

Cette année encore, les suivis et études seront nombreux avec par exemple :

- Poursuite de l'inventaire des coléoptères saproxyliques ;
- Suivi de l'avifaune nicheuse patrimoniale ;
- Recherche et élimination des foyers de Jussie à grandes fleurs ;
- Complément d'inventaire hétérocères ;
- Poursuite du protocole de suivi des chauves-souris Vigie-Chiro.

MAINTENIR UNE **FRÉQUENTATION HARMONIEUSE** COMPATIBLE AVEC LA PRÉSERVATION DU **PATRIMOINE NATUREL** (OBJECTIF **F**)

Cette fréquentation harmonieuse passera notamment par l'accueil et la sensibilisation du public à la Maison de la Réserve, la rénovation du Grand Affût ou encore l'installation de nouveaux bancs le long du parcours de découverte et la surveillance du respect de la réglementation du site (Police de la Nature). Projet structurant permis par une importante subvention d'investissement au titre du Fonds Vert, le renouvellement de l'espace scénographique va se poursuivre après la fin de l'étude de programmation majoritairement menée en 2024 par le recrutement d'une maîtrise d'œuvre qui précisera les contenus et les médias qui seront utilisés.

FAVORISER LA **BONNE INTÉGRATION DE LA RÉSERVE NATURELLE** DANS SON **SOCIO-ÉCO-SYSTÈME LOCAL** ET DÉPARTEMENTAL (OBJECTIF **G**)

En 2023, un diagnostic de l'ancrage territorial (DAT) de la Réserve a été réalisé par Fanny RICQUE, étu-

LE PROGRAMME ?

dianthe de M2 - Biodiversité Ecologie Evolution - sur la base d'une méthodologie initiée par Réserve Nationale de France. Ce diagnostic a permis d'évaluer l'intégration de la Réserve dans son socio-écosystème, de comprendre les représentations des différents acteurs et de relever les points d'amélioration en termes d'appropriation. En 2025, des temps de restitution de cette étude seront réalisés auprès des différents partenaires de la Réserve et des personnes qui se sont impliqués dans cette étude. En parallèle, un document de synthèse du DAT sera rédigé et édité pour permettre une large diffusion de ce travail.

Par ailleurs, les activités à destination des élèves de l'école Lussat seront poursuivies. Au programme, l'étude des petites bêtes qui peuplent le potager ainsi que la participation au protocole de sciences participatives "Opération escargots" mis en place par Viegie Nature Ecole. Des activités auprès du Club des aînées de Lussat sont également prévues avec, entre autres, une initiation à différentes techniques de greffage d'arbres fruitiers.

PROMOUVOIR LA DIMENSION D'ESPACE DE RÉCONCILIATION HOMME/NATURE DE LA RÉSERVE (OBJECTIF H), CONSOLIDER ET MAINTENIR LA POSITION DE LA RÉSERVE NATURELLE EN TANT QU'ACTEUR MAJEUR DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN CREUSE (OBJECTIF I)

Calendrier des Rendez-vous Nature

En 2025, les 20 ans de la Réserve seront fêtés toute l'année en proposant au grand public un calendrier des Rendez-vous Nature plus étoffé et ambitieux. Ce dernier offrira, comme à l'accoutumée, de nombreuses animations gratuites destinées aux adultes comme aux enfants, sur le site de la Réserve, animées par son équipe ou ses nombreux partenaires. C'est près d'une cinquantaine d'animations qui sont prévues à la Réserve entre février et novembre, avec plusieurs nouveautés comme des visites à l'aurore et à l'aube, la nuit de la chouette, un concert de musiques douces, la nuit aux étoiles, la fête d'Halloween et bien d'autres ! Certains événements rythmeront cette année anniversaire tels que la Fête de la nature sur la thématique "Retournons à nos moutons !", le spectacle "Faune" par la compagnie Libertivore ou bien encore le premier concours photo de la Réserve.

Le public scolaire

Le nombre de séances scolaires réalisées en 2024, aux alentours de 50 animations, sera maintenu en 2025. Toutefois, la gestion du planning des visites scolaires est à faire évoluer. Dans le but de libérer la période tendue de fin d'année scolaire (mai-juin) et de privilégier le multi-séances, il sera nécessaire de recevoir des classes sur des périodes plus élargies et ainsi étaler au mieux les venues sur le site. Aussi, dans une poursuite de l'élan donné en 2024, la Réserve espère recevoir de plus en plus de classes de niveaux supérieurs aux cycles 1 à 3 largement dominants.

ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA RÉSERVE ET LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION (OBJECTIF J)

La bonne intégration de la Réserve dans son environnement institutionnel est fondamentale (respect des procédures de la Collectivité, organisation du comité consultatif annuel, réalisation du rapport annuel d'activités) et se poursuivra. La gestion des dossiers de subventions constituera cette année encore un axe de travail important. Mais au-delà de ces activités classiques et après la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire étoffée en 2024 et dans la continuité de l'important travail réalisé ces dernières années pour la mise en place de tableaux de bord et d'indicateurs de pilotage, d'importants chantiers vont être démarrés en 2025 :

- Mise à jour de la bancarisation des données naturalistes de la Réserve et finalisation du transfert des données existantes de SERENA vers les plateformes régionales du SINP (FAUNA et OBV) ;
- Développement d'un modèle conceptuel de données pour structurer la base de données SIG de la Réserve et reprendre la valorisation cartographique des suivis menés ;
- Structurer la base de données photographique de la Réserve, trier et archiver le stock existant de photo pour une utilisation plus efficace et simplifiée.



LE BUDGET PRÉVISIONNEL

> cf. Annexe II

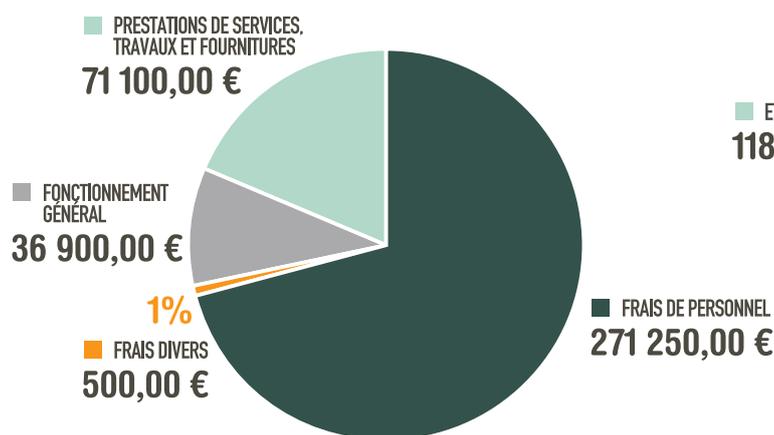
LES DÉPENSES ET LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Avec la mise en place d'une équipe réorganisée et complète, le budget prévisionnel de fonctionnement pour l'année 2025 est en hausse et totalise 379 750 €. En comparaison avec celui de 2022, il est en augmentation d'environ 7 % ce qui est modéré compte tenu de l'inflation enregistrée sur cette période. Logiquement, le principal poste de dépense concernera les frais de personnel pour un montant prévisionnel de 271 250 € tandis que les prestations de services, majoritairement composées par des études scientifiques et la mise en œuvre du calendrier des Rendez-vous Nature "Spécial 20 ans" totaliseront 71 100 €.

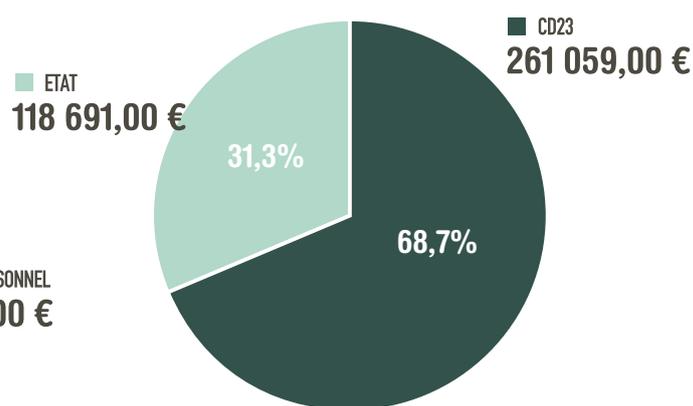
Comme chaque année, les recettes de fonctionnement reposent sur la dotation annuelle de fonctionnement de l'Etat et l'autofinancement du Conseil départemental de la Creuse :

• Dotation Etat : 118 691 € (31,3 %)

• CD23 (autofinancement) : 261 059 € (68,7 %)



CHARGES PRÉVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES PRÉVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT

L POUR L'ANNÉE 2025

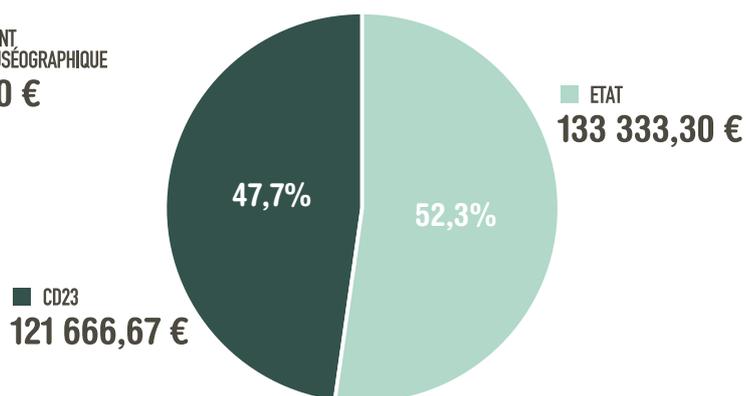
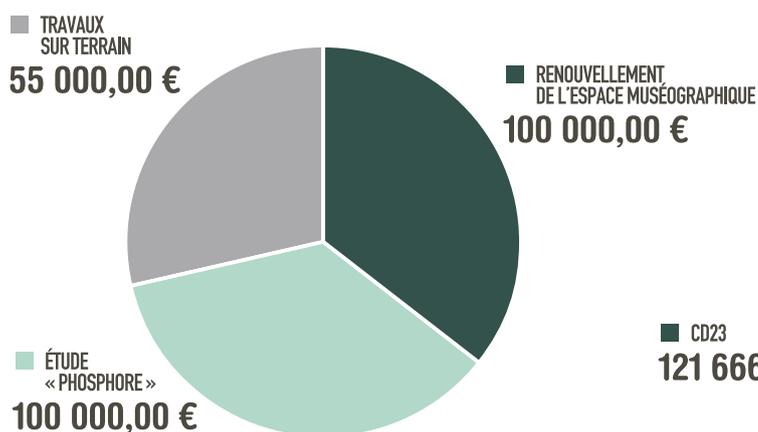
LES DÉPENSES ET LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le budget prévisionnel reste élevé par rapport aux dernières années et estimé à 255 000 €. Ceci s'explique par la mise en œuvre de deux projets structurants pour la Réserve, retenus au titre du Fonds Vert, à savoir l'étude sur la mobilité du Phosphore en étang peu profond, en partenariat avec l'Université de Limoges, et le projet de renouvellement de l'espace scénographique de la Maison de la Réserve qui va se poursuivre.

Le reste des dépenses concernera des travaux à hauteur de 55 000 €, et visera en particulier la rénovation du Grand Affût.

Pour cette section investissement en 2025, le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

- Etat (Fonds Vert) : 133 333,30 € (52,3 %)
- CD23 (autofinancement) : 121 666,67 € (47,7 %)



CHARGES PRÉVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT

RECETTES PRÉVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT



LES EX EX EX EX EX EX EX EX EX EX

A

COMPTES
FINANCIERS
2024

A

PRÉVISIONNEL
BUDGET
2025

ANNEXE I

COMPTES FINANCIERS 2024

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE LA RÉSERVE NATURELLE

POSTES DE DÉPENSES	MONTANT	DÉTAIL DES POSTES DE DÉPENSES	MONTANT	RECETTES FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL	MONTANT
FRAIS DE PERSONNEL	109 400,99 €	Conservateur (0,8 ETP)	52 733,83 €	Dotation ETAT	99 806,00 €
S/TOTAL		Agent d'accueil / Référent administratif et financier (0,15 ETP)	6 735,10 €	Conseil départemental de la Creuse (autofinancement)	74 246,12 €
		Chargé d'études scientifiques (0,65 ETP)	26 506,40 €		
		Garde/Agent technique (0,5 ETP)	22 174,62 €		
		Frais de missions, formations	1 251,04 €		
FRAIS DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAUX	31 194,91 €	Téléphonie, Internet (matériel, logiciels...)	4 650,36 €		
S/TOTAL		Frais de structure (fluides, chauffage, maintenance bâtiments...)	15 513,23 €		
		Assurances (bâtiments, véhicules...)	1 248,20 €		
		Petit matériel et autres fournitures (frais divers, consommables, tenues uniformes, empoissonnement...)	9 783,12 €		
FRAIS DE PRESTATIONS DE SERVICES ET TRAVAUX	32 931,22 €	Travaux de génie écologique et d'entretien (création/restauration mares)	10 028,21 €		
S/TOTAL		Entretien de matériel, frais de véhicules (tracteur, voiture, carburant...)	1 853,29 €		
		Diverses prestations de services (expertise Jussie, bathymétrie, catalogue des végétations et synthèse ornitho, tri des brebis, EPI...)	18 009,65 €		
		Divers (analyses H2O, brebis...)	3 040,07 €		
FRAIS DIVERS S/TOTAL	525,00 €	Adhésions RNF	525,00 €		
S/TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL			174 052,12 €	S/TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL	174 052,12 €

ÉDUCATION, ACCUEIL DU PUBLIC ET ÉTUDES

POSTES DE DÉPENSES	MONTANT	DÉTAIL DES POSTES DE DÉPENSES	MONTANT	RECETTES ÉDUCATION, ACCUEIL, ÉTUDES	MONTANT
FRAIS DE PERSONNEL	106 922,16 €	Responsable pédagogique (0,85 ETP)	35 933,24 €	Dotations ETAT 2023	18 885,00 €
S/TOTAL		Chargée de mission ancrage territorial / Responsable Maison de la Réserve (1 ETP)	46 417,48 €	Conseil départemental de la Creuse (autofinancement)	111 412,10 €
		Agent d'accueil / Référent administratif et financier (0,1 ETP)	4 490,06 €		
		Garde/Agent technique (0,25 ETP)	11 087,31 €		
		Saisonniers (0,17 ETP)	6 461,71 €		
		Frais de missions, formations	2 532,36 €		
FRAIS GÉNÉRAUX	1 067,22 €	Frais divers (petit matériel, consommables, uniformes...)	1 067,22 €		
S/TOTAL					
FRAIS DE PRESTATION DE SERVICES ET FOURNITURES	22 307,72 €	Etudes scientifiques (chiroptères, coléoptères aquatiques et saproxyliques, bilans stationnels flore...)	20 828,00 €		
S/TOTAL		Divers prestations d'animation / Communication (calendrier Rendez-vous Nature...)	1 479,72 €		
S/TOTAL DÉPENSES ÉDUCATION, ACCUEIL, ÉTUDES	130 297,10 €			S/TOTAL ÉDUCATION, ACCUEIL, ÉTUDES	130 297,10 €

TOTAL FONCTIONNEMENT 304 349,22 €

INVESTISSEMENT

POSTES DE DÉPENSES	MONTANT	DÉTAIL DES POSTES DE DÉPENSES	MONTANT	RECETTES INVESTISSEMENT	MONTANT
MATÉRIEL TECHNIQUE	7 584,00 €	Compteur multi-piéton	7 584,00 €	Fonds Vert	14 400,00 €
S/TOTAL				Conseil départemental de la Creuse (autofinancement)	67 644,00 €
TRAVAUX SUR TERRAIN	52 860,00 €	Rénovation de la passerelle de la presqu'île des sables	52 860,00 €		
S/TOTAL					
PROJET « SCÉNO »	21 600,00 €	Renouvellement de l'espace scénographique de la Maison de la Réserve	21 600,00 €		
S/TOTAL					
S/TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	82 044,00 €			TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	82 044,00 €

TOTAL INVESTISSEMENT 82 044,00 €

ANNEXE II BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE LA RÉSERVE NATURELLE

POSTES DE DÉPENSES	MONTANT	DÉTAIL DES POSTES DE DÉPENSES	MONTANT	RECETTES FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL	MONTANT
FRAIS DE PERSONNEL	143 500,00 €	Conservateur (0,8 ETP)	53 000,00 €	Dotation ETAT	99 806,00 €
S/TOTAL		Agent d'accueil / Référent administratif et financier (0,5 ETP)	21 000,00 €	Conseil départemental de la Creuse (autofinancement)	117 194,00 €
		Garde/Agent technique (0,5 ETP)	22 500,00 €		
		Chargé d'études scientifiques (1 ETP)	41 000,00 €		
		Stagiaire (Géomaticien)	3 500,00 €		
		Frais de missions, formations	2 500,00 €		

FRAIS DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAUX	33 900,00 €	Téléphonie, Internet (matériel, logiciels...)	4 500,00 €		
S/TOTAL		Frais de structure (fluides, chauffage, maintenance bâtiments...)	16 000,00 €		
		Assurances (bâtiments, véhicules...)	1 400,00 €		
		Frais divers (petit matériel, consommables, uniformes, poissons...)	12 000,00 €		

FRAIS DE PRESTATIONS DE SERVICES ET TRAVAUX	39 100,00 €	Travaux de génie écologique et d'entretien	8 000,00 €		
S/TOTAL		Analyses (qualité de l'eau, plasma brebis...)	15 000,00 €		
		Entretien de matériel, frais de véhicules (tracteur, voiture, carburant...)	3 100,00 €		
		Diverses prestations de services (synthèse ornithologique, suivi troupeau ovin par éleveur, étude bocage...)	13 000,00 €		

FRAIS DIVERS S/TOTAL	500,00 €	Adhésions RNF	500,00 €		
-----------------------------	-----------------	---------------	-----------------	--	--

S/TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL	217 000,00 €	S/TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL	217 000,00 €
--	---------------------	--	---------------------

ÉDUCATION, ACCUEIL DU PUBLIC ET ÉTUDES

POSTES DE DÉPENSES	MONTANT	DÉTAIL DES POSTES DE DÉPENSES	MONTANT	RECETTES ÉDUCATION, ACCUEIL, ÉTUDES	MONTANT
FRAIS DE PERSONNEL	127 750,00 €	Responsable de l'animation (1 ETP)	44 000,00 €	Dotation ETAT	18 885,00 €
S/TOTAL		Chargé de mission ancrage territorial//Responsable Maison de la Réserve (1 ETP)	47 000,00 €	Conseil départemental de la Creuse (autofinancement)	143 865,00 €
		Garde/Agent technique (0,25 ETP)	11 250,00 €		
		Agent d'accueil / Référent administratif et financier (0,5 ETP)	21 000,00 €		
		Stagiaire (Animateur nature)	2 000,00 €		
		Frais de missions, formations	2 500,00 €		
FRAIS GÉNÉRAUX	3 000,00 €	Frais divers (petit matériel, consommables...)	3 000,00 €		
S/TOTAL					
FRAIS DE PRESTATION DE SERVICES ET FOURNITURES	32 000,00 €	Etudes scientifiques (chiroptères, coléoptères saproxyliques, mollusques ...)	15 000,00 €		
S/TOTAL		Entretien de matériel (joëlettes)	1 000,00 €		
		Diverses prestations d'animation/communication (calendrier des Rendez-vous Nature 20 ans, mallette pollinisateurs sauvages...)	16 000,00 €		
FRAIS DIVERS S/TOTAL	0,00 €	Autres fournitures : articles boutique maison RNIN...	0,00 €		
S/TOTAL DÉPENSES ÉDUCATION, ACCUEIL, ÉTUDES	162 750,00 €		162 750,00 €	S/TOTAL ÉDUCATION, ACCUEIL, ÉTUDES	162 750,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	379 750,00 €		379 750,00 €		

INVESTISSEMENT

POSTES DE DÉPENSES	MONTANT	DÉTAIL DES POSTES DE DÉPENSES	MONTANT	RECETTES INVESTISSEMENT	MONTANT
PROJET « SCÉNO » S/TOTAL	100 000,00 €	Renouvellement de l'espace scénographique de la Maison de la Réserve	100 000,00 €	Subvention Fonds Vert (projets « phosphore » et renouvellement « scéno »)	133 333,33 €
PROJET « PHOSPHORE » S/TOTAL	100 000,00 €	Etude sur la mobilité du phosphore dans l'étang	100 000,00 €	Conseil départemental de la Creuse (autofinancement)	121 666,67 €
MATÉRIEL TECHNIQUE S/TOTAL	0,00 €	-	0,00 €		
TRAVAUX SUR TERRAIN S/TOTAL	55 000,00 €	Rénovation d'observatoires, grilles inox pour enclos piscicole, rénovation de clôtures...	55 000,00 €		
S/TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	255 000,00 €		255 000,00 €	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	255 000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	255 000,00 €		255 000,00 €		



Réserve Naturelle Nationale
ETANG DES LANDES



"Blongios nain en vol à l'Etang des Landes"
© Fabrice et Laurent DESAGE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



PÔLE COHÉSION DES TERRITOIRES
Réserve Naturelle Nationale
Etang des Landes
23170 Lussat
Tél. **05 87 50 90 60**
rn-etang-landes@creuse.fr
<https://etang-des-landes.creuse.fr>